

CHAPITRE 2

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET DES ENQUÊTÉS

Au cours de l'EDSN-II dont l'objectif principal était de fournir des renseignements sur la fécondité, la planification familiale et la santé au Niger, on a également recueilli des informations sur les caractéristiques des ménages (structure et composition) et des logements, en utilisant l'un des trois questionnaires : le questionnaire ménage. C'est aussi grâce à ce questionnaire que l'on a pu identifier, par la suite, les femmes et les hommes éligibles pour l'interview individuelle. Ce chapitre porte sur les principales caractéristiques des ménages et des logements ainsi que sur certaines caractéristiques socio-démographiques de la population (structure par sexe et par âge, état matrimonial, niveau d'instruction, etc.). Une deuxième partie, qui porte sur les résultats de l'enquête individuelle, est plus particulièrement consacrée aux caractéristiques démographiques et socio-culturelles des femmes et des hommes enquêtés : il s'agit principalement de l'âge, de l'état matrimonial, du niveau d'instruction, du milieu et de la région de résidence. Les résultats concernant l'emploi occupé par les hommes et les femmes enquêtés ainsi que ceux concernant leur accès aux média seront aussi présentés et commentés dans cette seconde partie.

2.1 ENQUÊTE MÉNAGE

2.1.1 Structure par sexe et âge de la population

Dans les 5 928 ménages enquêtés avec succès, on a recensé 34 109 personnes résidentes de fait, c'est-à-dire des personnes ayant passé la nuit précédant l'enquête dans le ménage sélectionné, même si celui-ci n'est pas leur résidence habituelle (tableau 2.1). Cette population se répartit comme suit : 17 800 femmes (52 %) contre 16 309 hommes (48 %), soit un rapport de masculinité de 92 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est de 95 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et de 91 pour 100 en milieu rural. Le rapport de masculinité trouvé ici est plus faible que celui trouvé à l'EDSN-I de 1992 (93 hommes pour 100 femmes), ce qui est certainement dû à une intensification récente de la migration masculine, notamment à partir du milieu rural.

La pyramide des âges présente une allure régulière à base large (graphique 2.1), caractéristique d'une population jeune, avec une répartition par sexe assez équilibrée, sauf entre 20 et 34 ans, où le déficit en hommes est particulièrement sensible.

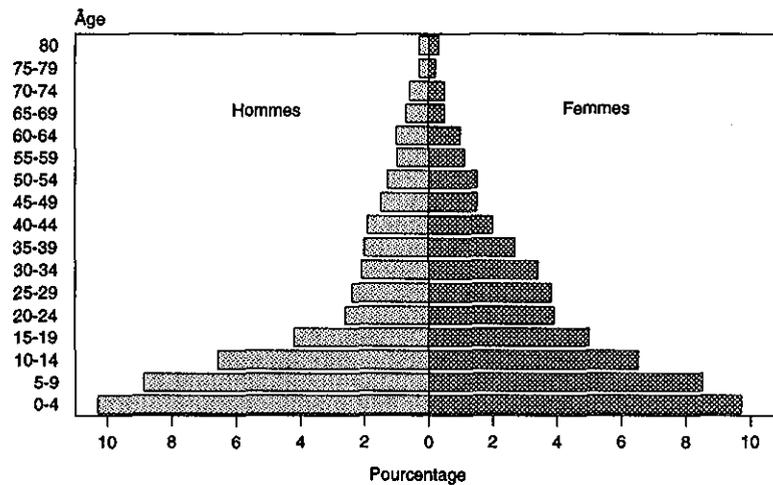
La structure par âge de la population présente peu d'irrégularités au niveau de chaque sexe, mis à part le déficit d'hommes de 20-34 ans évoqué précédemment. Toutefois, pour la population féminine, on peut noter un gonflement des effectifs à 50-54 ans, au détriment du groupe d'âges plus jeune. Il s'agit certainement d'une anomalie, pouvant être attribuée aux enquêtrices qui, pour éviter un surplus de travail au niveau de l'enquête individuelle, ont tendance, dans l'enquête ménage, à « transférer » certaines femmes du groupe d'âges 45-49 ans vers le groupe 50-54 ans, âges auxquels les femmes ne sont plus éligibles pour l'enquête individuelle. Pour les mêmes raisons, le même type de transfert apparaît, mais dans une moindre mesure, chez les hommes et les femmes, entre le groupe d'âges 15-19 ans, légèrement sous-estimé, et le groupe d'âges 10-14 ans, légèrement surestimé.

Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe, EDS-II Niger 1998

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Total		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
0-4	17,9	16,3	17,1	22,5	19,2	20,8	21,6	18,7	20,1
5-9	16,5	15,3	15,9	19,2	16,6	17,8	18,7	16,4	17,5
10-14	14,9	15,5	15,2	13,6	11,7	12,6	13,9	12,4	13,1
15-19	11,5	11,5	11,5	8,1	9,1	8,6	8,8	9,5	9,2
20-24	8,2	8,6	8,4	4,8	7,3	6,1	5,5	7,6	6,6
25-29	5,0	7,3	6,2	5,0	7,2	6,2	5,0	7,2	6,2
30-34	5,4	6,6	6,0	4,2	6,4	5,4	4,5	6,5	5,5
35-39	5,2	5,7	5,5	4,0	5,0	4,6	4,3	5,2	4,7
40-44	4,6	3,4	4,0	3,8	3,9	3,8	4,0	3,8	3,9
45-49	3,2	2,2	2,7	3,2	3,0	3,1	3,2	2,8	3,0
50-54	2,7	2,5	2,6	2,6	3,0	2,8	2,6	2,9	2,8
55-59	1,5	1,6	1,6	2,1	2,3	2,2	2,0	2,2	2,1
60-64	1,0	1,3	1,2	2,3	2,1	2,2	2,0	2,0	2,0
65-69	0,8	0,9	0,9	1,6	1,0	1,3	1,4	1,0	1,2
70-74	0,9	0,6	0,7	1,4	1,1	1,2	1,3	1,0	1,1
75-79	0,2	0,1	0,1	0,7	0,3	0,5	0,6	0,3	0,4
80 ou plus	0,4	0,5	0,4	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6
Non déterminé/NSP	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3 241	3 405	6 646	13 068	14 395	27 463	16 309	17 800	34 109

**Graphique 2.1
Pyramide des âges de la population**



EDSN-II 1998

Du point de vue du milieu de résidence, il apparaît aujourd'hui, que moins d'un cinquième de la population nigérienne (19 %) réside en milieu urbain, contre 17 % en 1992.

La structure de la population par grands groupes d'âge se caractérise par une proportion importante de jeunes de moins de 15 ans, qui représentent la moitié de la population (51 %) (tableau 2.2). Les adultes âgés de 15-64 ans représentent un peu moins de la moitié de la population totale (46 %), alors que les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent qu'une proportion assez faible (3 %). Ces proportions sont restées stables depuis 1992.

Tableau 2.2 Population (de fait) par âge selon différentes sources

Répartition (en %) de la population par âge d'après l'EDSN-I (1992) et l'EDSN-II (1998)

Groupe d'âges	EDSN-I 1992	EDSN-II 1998
<15 ans	49,6	50,6
15-64	46,6	45,9
65 ou plus	3,7	3,4
NSP/ND	0,2	0,1
Total	100,0	100,0
Âge médian	15,1	14,6

2.1.2 Taille et composition des ménages

Le tableau 2.3 porte sur la composition des ménages; plus précisément, il fournit la répartition des ménages selon leur taille et selon le sexe du chef de ménage.

Au Niger, dans leur majorité, les chefs de ménage sont des hommes (87 %). Les ménages qui ont, à leur tête, une femme et qui sont souvent des ménages de niveau socio-économique plus défavorisé représentent un cas sur huit (13 % en milieu rural et 15 % en milieu urbain). Entre 1992 et aujourd'hui, la proportion de femmes chef de ménage a nettement augmenté, la proportion étant passée de 9 % à 13 % au niveau national. Cette augmentation est encore plus frappante en milieu rural où, en 1992, 8 % des femmes

Tableau 2.3 Composition des ménages

Répartition (en %) des ménages par sexe du chef de ménage, taille du ménage, et pourcentage de ménages comprenant des enfants sans leurs parents, selon le milieu de résidence, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Niamey	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Chef de ménage					
Homme	86,0	83,9	84,7	87,1	86,8
Femme	14,0	16,1	15,3	12,9	13,2
Nombre de membres habituels					
1	11,0	6,5	8,4	4,1	4,7
2	9,1	8,4	8,7	9,4	9,2
3	10,2	11,5	11,0	13,3	12,9
4	12,4	10,3	11,2	13,2	12,7
5	10,2	11,1	10,8	13,3	12,8
6	8,2	10,8	9,8	12,1	11,6
7	9,4	10,6	10,1	10,6	10,6
8	7,6	7,5	7,5	7,0	7,2
9 ou plus	21,9	23,3	22,7	17,1	18,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taille moyenne	6,1	6,3	6,2	5,8	5,9
Pourcentage de ménages avec des enfants sans leurs parents	22,7	21,7	22,1	23,1	23,0

étaient chefs de ménage, alors qu'elles sont 13 % aujourd'hui. Ce phénomène est dû en grande partie, à l'exode rural, principalement masculin, qui a été important en 1998, à cause d'une mauvaise récolte de la saison précédente.

Du point de vue de la taille, on constate qu'au niveau national, les ménages ne comprenant qu'une seule personne sont peu fréquents (5 %); cependant, dans la capitale, cette proportion est nettement supérieure à la moyenne nationale (10 %). Près de quatre ménages sur dix (38 %) sont composés de trois à cinq personnes et près d'un ménage sur deux (48 %) compte, au moins, 6 personnes. Notons encore que les ménages de très grande taille (9 personnes et plus) représentent près d'un quart des ménages en milieu urbain (23 %). La taille moyenne s'établit à 5,9 personnes par ménage et varie selon le milieu de résidence, passant de 6,2 personnes par ménage en milieu urbain à 5,8 en milieu rural. Par rapport à 1992, la taille moyenne des ménages est restée relativement stable, avec une très légère tendance à la baisse, passant de 6,1 personnes, en moyenne, par ménage, à 5,9 aujourd'hui.

Le tableau 2.3 fournit également la proportion de ménages comptant un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans dont les parents biologiques ne vivent pas dans le ménage, soit parce qu'ils sont décédés, soit parce qu'ils vivent ailleurs. Environ un quart des ménages (23 %) compte ainsi comme membre un ou plusieurs enfants qui ne vivent pas avec leurs parents; il n'y a pratiquement pas de différence entre le milieu urbain (22 %) et le milieu rural (23 %).

La grande majorité des enfants de moins de 15 ans (74 %) vivent avec leurs deux parents biologiques, cette proportion variant beaucoup avec l'âge de l'enfant : 85 % des 0-2 ans vivent avec leurs parents biologiques contre 65 % des 10-14 ans (tableau 2.4). Dans 10 % des cas, les enfants vivent seulement avec leur mère, que le père soit vivant ou décédé et, dans 4 % des cas, les enfants vivent avec seulement leur père biologique, que la mère soit vivante ou non. Au niveau national, un enfant de moins de 15 ans sur huit (13 %) ne vit ni avec sa mère, ni avec son père, que ces derniers soient vivants ou décédés. Il apparaît que les proportions d'enfants vivant dans cette situation difficile augmentent rapidement avec l'âge, passant de 3 % chez les enfants de 0-2 ans à 19 % chez les enfants de 10-14 ans. De même, on trouve une proportion plus importante de filles que de garçons vivant sans leurs parents (15 % contre 11 %). Du point de vue de la résidence, les enfants vivant sans leurs parents sont proportionnellement plus nombreux à Niamey (15 %) qu'en milieu rural (13 %) ou que dans les Autres Villes (11 %).

Ces fortes proportions d'enfants vivant sans leurs parents s'expliquent certainement, en grande partie, par la scolarisation. En effet, l'insuffisance en écoles de niveau secondaire oblige les enfants admis à ce niveau, à aller poursuivre leurs études dans des écoles éloignées de leur domicile familial et, ainsi, à être confiés à d'autres parents ou amis de la famille. Ces proportions s'expliquent également, dans une moindre mesure, par le décès des parents : au niveau national, 0,3 % des enfants sont orphelins de mère et de père, 1 % n'ont plus leur mère, 2 % n'ont plus leur père et, globalement, près de 4 % des enfants nigériens de moins de 15 ans sont orphelins d'au moins un des deux parents.

Comme il fallait s'y attendre, ces proportions augmentent avec l'âge de l'enfant : moins de 1 % des enfants de 0-2 ans ont, au moins, l'un des deux parents décédé, contre 7 % des enfants de 10-14 ans. Par ailleurs, les proportions d'enfants orphelins de père et/ou de mère sont légèrement plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural (4 % contre 3 %).

Tableau 2.4 Enfants orphelins et résidence des enfants avec les parents

Répartition (en %) de la population (de droit) des enfants de moins de quinze ans, par état de survie des parents et résidence avec les parents, selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence de l'enfant, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Vivant avec les 2 parents	Vivant avec la mère		Vivant avec le père		Vivant avec aucun				ND	Total	Effectif
		Père en vie	Père décédé	Mère en vie	Mère décédée	Les 2 en vie	Père en vie	Mère en vie	Les 2 décédés			
Âge												
0-2	84,6	10,8	0,5	0,6	0,1	2,3	0,3	0,1	0,0	0,6	100,0	4 180
3-5	74,5	9,1	1,4	2,0	0,6	10,2	0,8	1,0	0,3	0,3	100,0	4 064
6-9	71,2	6,9	2,0	3,0	1,6	11,8	1,0	1,5	0,2	0,7	100,0	4 611
10-14	64,5	6,5	3,6	3,9	2,3	11,8	1,3	2,6	0,6	2,8	100,0	4 544
Sexe												
Masculin	75,6	7,5	1,8	2,8	1,4	7,6	0,6	1,4	0,2	1,1	100,0	8 888
Féminin	71,2	9,1	2,1	2,0	1,0	10,8	1,1	1,3	0,3	1,2	100,0	8 511
Milieu de résidence												
Niamey	68,9	10,6	2,5	2,4	1,0	10,6	0,7	1,9	0,4	1,1	100,0	1 075
Autres villes	74,5	6,4	2,8	4,6	0,7	7,9	0,6	1,0	0,3	1,2	100,0	2 010
Ensemble urbain	72,5	7,9	2,7	3,8	0,8	8,9	0,6	1,3	0,3	1,2	100,0	3 085
Rural	73,5	8,5	1,7	2,1	1,3	9,1	0,9	1,4	0,3	1,1	100,0	13 619
Région												
Niamey	69,5	10,3	2,4	2,4	0,9	10,5	0,7	1,9	0,4	1,1	100,0	1 116
Dosso	75,0	9,7	2,1	1,7	0,8	7,4	1,0	1,4	0,1	0,9	100,0	2 405
Maradi	84,6	2,6	1,2	2,7	1,4	4,6	0,5	1,0	0,2	1,3	100,0	3 527
Tahoua/Agadez	70,8	10,2	3,2	2,9	1,7	7,5	0,8	1,4	0,3	1,2	100,0	3 374
Tillabéri	65,1	16,0	2,6	1,6	1,7	9,1	1,1	1,8	0,2	0,7	100,0	2 995
Zinder/Diffa	72,3	4,3	0,7	2,8	0,6	15,3	1,0	1,1	0,5	1,4	100,0	3 980
Ensemble	73,5	8,2	1,9	2,4	1,2	9,1	0,8	1,3	0,3	1,1	100,0	17 399

2.1.3 Niveau d'instruction de la population

Dans le cadre de l'enquête ménage, on a collecté, pour chaque membre du ménage âgé de 6 ans ou plus, des données sur le niveau d'instruction atteint et sur la dernière classe achevée à ce niveau. Au Niger, comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, l'âge d'entrée à l'école primaire se situe, en principe, entre 6 et 7 ans. On a distingué trois niveaux d'instruction : le primaire, le secondaire et le supérieur. Les tableaux 2.5.1 et 2.5.2 donnent, pour chaque sexe et par âge, la répartition des membres des ménages selon le niveau d'instruction atteint.

Le niveau d'instruction de la population nigérienne est extrêmement faible et les différences entre les sexes et les milieux de résidence sont très marquées. Globalement, tous âges confondus à partir de 6 ans, seulement un homme sur quatre (26 %) et une femme sur six (15 %) ont fréquenté l'école. En comparant les proportions des générations les plus anciennes à celles des plus jeunes, on peut cependant noter une amélioration du niveau d'instruction, même si celle-ci reste encore très lente. Ainsi, chez les hommes, la proportion de personnes sans instruction passe de 99 % chez ceux âgés de 65 ou plus, à 85 % chez ceux âgés de 40-44 ans et à 60 % chez ceux de 10-14 ans. Il semblerait que l'augmentation des proportions de scolarisés pour la génération la plus jeune se soit ralentie, puisque 77 % des nigériens de 6-9 ans ne sont jamais allés à l'école : on doit voir ici l'effet d'un retard de l'âge d'entrée à l'école, c'est-à-dire que les enfants commencent, en fait, leur scolarité plus tard que prévu. La proportion d'hommes ayant fait des études passe de moins de 1 % chez les hommes les plus âgés à 41 % chez ceux de 10-14 ans. Par ailleurs, on notera qu'à 15-24 ans, environ deux cinquièmes des hommes (42 %) ont, au moins, une instruction primaire, et 13 % une instruction secondaire.

Tableau 2.5.1 Niveau d'instruction de la population des hommes

Répartition (en %) de la population masculine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint selon l'âge et le milieu de résidence, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Aucun/ ND	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur		
Groupe d'âges							
6-9	76,7	23,3	0,0	0,0	0,0	100,0	2 384
10-14	59,5	38,0	2,5	0,0	0,0	100,0	2 266
15-19	60,4	26,0	13,0	0,6	0,0	100,0	1 433
20-24	62,1	20,6	12,6	4,4	0,4	100,0	894
25-29	70,6	16,3	9,1	2,1	2,0	100,0	810
30-34	74,5	12,5	6,1	3,4	3,4	100,0	728
35-39	81,4	10,8	3,5	2,1	2,3	100,0	696
40-44	85,1	8,2	2,4	2,1	2,2	100,0	644
45-49	92,1	4,3	1,5	0,9	1,2	100,0	524
50-54	94,6	2,8	0,8	0,8	1,1	100,0	430
55-59	96,4	1,4	0,9	0,4	0,9	100,0	328
60-64	98,4	1,0	0,4	0,2	0,0	100,0	334
65 ou plus	99,2	0,6	0,1	0,0	0,1	100,0	648
Milieu de résidence							
Niamey	37,8	34,5	16,6	6,0	5,0	100,0	1 022
Autres villes	49,2	33,8	12,7	2,5	1,9	100,0	1 454
Ensemble urbain	44,5	34,1	14,3	4,0	3,2	100,0	2 475
Rural	82,2	15,8	1,6	0,3	0,1	100,0	9 157
Région							
Niamey	37,7	34,7	16,6	5,9	5,0	100,0	1 062
Dosso	71,0	22,9	4,6	1,0	0,5	100,0	1 681
Maradi	77,1	19,7	2,5	0,7	0,1	100,0	2 410
Tahoua/Agadez	77,6	17,8	3,5	0,6	0,5	100,0	2 252
Tillabéri	81,1	16,0	2,3	0,3	0,3	100,0	1 983
Zinder/Diffa	80,5	15,4	3,4	0,4	0,3	100,0	2 747
Ensemble ¹	74,3	19,5	4,4	1,0	0,7	100,0	12 134

¹ Y compris les "non-déterminés"

En ce qui concerne les femmes, même si le niveau d'instruction reste inférieur à celui observé pour les hommes et même si l'augmentation des proportions de scolarisées se fait moins rapidement, on constate néanmoins une légère amélioration de leur niveau d'instruction. Ainsi, la proportion des femmes sans instruction passe de 100 % à 65 ans ou plus, à 94 % chez celles âgées de 40-44 ans et à 73 % chez celles de 10-14 ans. Néanmoins, pour les femmes, l'accès à l'instruction supérieure au primaire reste beaucoup plus limitée que pour les hommes. Ainsi, à 15-19 ans, 14 % des hommes ont une instruction supérieure au primaire, contre 8 % des femmes seulement.

Comme on pouvait s'y attendre, le niveau d'instruction atteint varie de façon très importante selon le milieu de résidence. Ainsi, en milieu rural, 82 % des hommes et 92 % des femmes n'ont jamais fréquenté l'école contre, respectivement, 45 % et 55 % en milieu urbain. À l'opposé, les proportions de personnes ayant atteint un niveau supérieur au primaire atteignent 22 % pour les hommes et 14 % pour les femmes du milieu urbain contre, respectivement 2 % et moins de 1 % en milieu rural. C'est Niamey qui se caractérise par les proportions les plus élevées d'hommes et de femmes ayant fréquenté l'école : 35 % des hommes et 38 % des femmes de la capitale ont un niveau d'instruction primaire et 28 % des hommes et 18 % des femmes ont un niveau secondaire ou supérieur. Il faut remarquer ici, que la proportion de femmes ayant un niveau primaire est plus élevée que celle des hommes, alors que c'est l'inverse qui se produit au niveau secondaire.

Tableau 2.5.2 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population féminine (de fait) des ménages, âgée de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint selon l'âge et le milieu de résidence, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Niveau d'instruction					Total	Effectif
	Aucun/ ND	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur		
Groupe d'âges							
6-9	83,2	16,8	0,0	0,0	0,0	100,0	2 216
10-14	72,9	25,1	1,9	0,0	0,0	100,0	2 208
15-19	79,0	13,1	7,5	0,4	0,0	100,0	1 698
20-24	80,2	12,5	5,6	1,6	0,0	100,0	1 347
25-29	82,7	12,0	4,0	1,0	0,3	100,0	1 290
30-34	88,1	7,4	3,5	0,8	0,3	100,0	1 150
35-39	91,5	5,7	1,4	1,0	0,5	100,0	917
40-44	93,8	5,1	0,6	0,2	0,3	100,0	676
45-49	95,6	3,0	0,7	0,4	0,2	100,0	501
50-54	99,1	0,6	0,2	0,0	0,1	100,0	515
55-59	98,4	1,6	0,0	0,0	0,0	100,0	391
60-64	99,7	0,2	0,0	0,2	0,0	100,0	349
65 ou plus	99,5	0,4	0,1	0,0	0,0	100,0	507
Milieu de résidence							
Niamey	44,4	37,5	13,9	3,4	0,7	100,0	1 054
Autres villes	62,1	27,2	9,0	1,4	0,3	100,0	1 599
Ensemble urbain	55,1	31,3	10,9	2,2	0,5	100,0	2 653
Rural	91,7	7,6	0,6	0,0	0,0	100,0	10 513
Région							
Niamey	44,5	37,6	13,6	3,4	0,9	100,0	1 085
Dosso	83,8	13,4	2,5	0,3	0,1	100,0	1 905
Maradi	90,1	8,7	1,0	0,1	0,1	100,0	2 740
Tahoua/Agadez	89,8	7,5	2,4	0,3	0,1	100,0	2 614
Tillabéri	86,8	12,1	0,9	0,1	0,0	100,0	2 386
Zinder/Diffa	88,7	9,3	1,8	0,3	0,0	100,0	3 052
Ensemble ¹	84,7	12,1	2,6	0,5	0,1	100,0	13 781

¹ Y compris les "non-déterminés"

Si l'on compare ces résultats avec ceux trouvés lors de l'EDSN-I de 1992, on remarque une nette amélioration du niveau d'instruction de la population, amélioration qui s'est faite en faveur des femmes et au niveau du primaire. Ainsi, la proportion de femmes ayant fréquenté l'école est passée de 10% en 1992 à 15 % en 1998, soit une augmentation de 50 %, contre une augmentation de 32 % chez les hommes. Par ailleurs, l'augmentation du niveau d'instruction primaire des femmes a été de 41 % contre 28 % chez les hommes.

Le taux de fréquentation scolaire qui est le rapport du nombre de personnes scolarisées d'un groupe d'âges à la population totale de ce groupe d'âges, donne une indication sur l'accès actuel de la population au système éducatif. Les questions relatives à la fréquentation scolaire ont été posées pour toutes les personnes âgées de 6 à 24 ans. Les résultats, par groupe d'âges, sexe et milieu de résidence, qui figurent au tableau 2.6 et au graphique 2.2, présentent ces résultats pour les enfants à partir de 7 ans, âge qui correspond à celui du début de la scolarisation au Niger. Ces résultats montrent que seulement un quart des enfants nigériens de 7-12 ans sont actuellement scolarisés (26 %). Ce taux concerne 18 % des enfants de 13-16 ans, âges qui correspondent, en principe, aux niveaux primaire et secondaire. À 17-19 ans, âges d'étude au niveau secondaire, le taux passe à 8 % et diminue de moitié (4 %) à 20-23 ans, âges de scolarisation dans le supérieur.

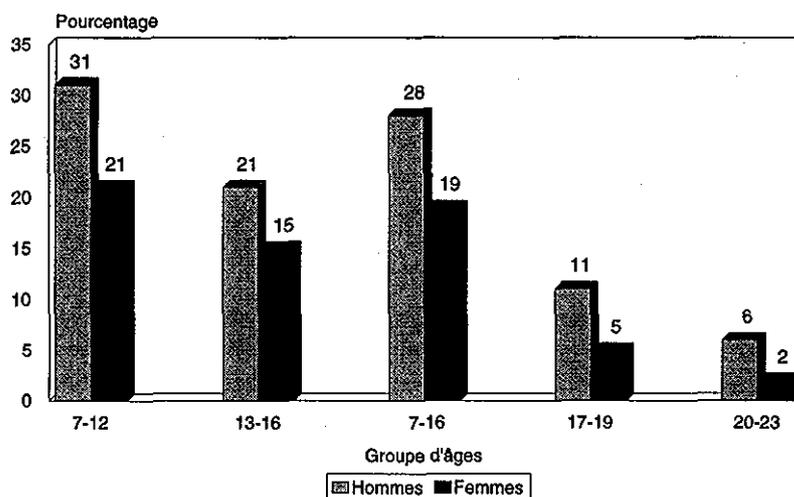
Tableau 2.6 Taux de scolarisation

Proportion de la population (de fait) des ménages, âgée de 7 à 23 ans, fréquentant un établissement scolaire, par âge, selon le sexe et le milieu de résidence, EDS-II Niger 1998

Groupe d'âges	Hommes				Femmes				Ensemble						
	Niamey	Autres villes	En-semble		Niamey	Autres villes	En-semble		Niamey	Autres villes	En-semble				
			urbain	Rural			urbain	Rural			urbain	Rural			
7-12	77,4	59,1	65,5	22,5	31,0	71,5	49,0	57,3	11,6	21,0	74,4	54,1	61,4	17,2	26,1
13-16	49,7	52,1	51,2	12,9	21,3	52,3	38,8	44,4	5,4	14,7	51,2	45,4	47,7	9,2	18,0
7-16	67,9	56,8	60,7	19,6	27,9	64,0	45,5	52,7	9,7	19,0	65,8	51,2	56,6	14,7	23,5
17-19	32,5	34,4	33,4	2,3	11,2	22,9	13,2	18,1	0,5	4,7	27,6	23,4	25,5	1,3	7,6
20-23	17,5	15,0	16,2	1,2	5,7	16,6	6,5	11,1	0,0	2,4	17,0	10,4	13,5	0,4	3,7

Comme pour le niveau d'instruction atteint, le taux de scolarisation varie de façon très importante entre les sexes (graphique 2.2) : à 7-12, âges de scolarisation en niveau primaire, 31 % des garçons sont scolarisés contre 21 % de filles. Cet écart se creuse au fur et à mesure que l'âge et le niveau d'étude augmentent : à 17-19 ans, 11 % des hommes sont scolarisés contre seulement 5 % des femmes et, à 20-23 ans, le taux de scolarisation qui se situe à 6 % chez les hommes n'est plus que de 2 % chez les femmes. Ces résultats prouvent qu'au Niger, bien que des efforts importants aient été accomplis dans le domaine de l'instruction, les différences entre les sexes sont encore énormes. Un effort particulier devra être fait en ce qui concerne la scolarisation des jeunes filles. En effet, toutes les études socio-économiques ont prouvé que l'accès à l'éducation pour tous et, plus particulièrement pour les femmes, est la meilleure garantie d'amélioration des conditions de vie des familles.

Graphique 2.2
Taux de scolarisation



EDSN-II 1998

Les différences de fréquentation scolaire varient encore plus fortement avec le milieu de résidence qu'avec le sexe. On observe que la fréquentation scolaire est beaucoup plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural et que l'écart tend à augmenter avec l'âge et donc avec le niveau d'étude. À 7-12 ans, la fréquentation scolaire est près de quatre fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (61 % contre 17 %); à 17-19 ans, 26 % des enfants urbains sont scolarisés, contre 1 % seulement des enfants du milieu rural et, à 20-23 ans, les taux de scolarisation en milieu rural sont insignifiants (0,4 %) contre 14 % en milieu urbain. Cette augmentation de l'écart entre les deux milieux de résidence s'explique essentiellement par le fait que l'accès aux établissements d'enseignement secondaire et supérieur est beaucoup plus restreint en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce sont les enfants de Niamey qui sont les plus privilégiés par rapport à l'instruction, puisque 66 % des 7-16 ans sont actuellement scolarisés contre 51 % de ceux résidant dans les Autres Villes et 15 % en milieu rural.

Entre 1992 et 1998, le niveau de la fréquentation scolaire a fortement augmenté : ainsi, pour les 7-16 ans, âges auxquels les enfants sont principalement en primaire, le taux est passé de 47 % à 57 %, soit une augmentation de 21 %. Cette amélioration de la scolarisation s'est surtout faite en faveur des filles pour lesquelles on enregistre, en milieu urbain, 26 % d'augmentation en 6 ans, contre 15 % pour les garçons. En milieu rural, pour le groupe d'âges 7-16 ans, l'augmentation de la scolarisation des filles est de 36 % entre les deux enquêtes; pour les garçons, l'augmentation est de 23 %. Au delà de 16 ans, les niveaux de scolarisation ont connu peu d'évolution entre les deux dates.

2.1.4 Caractéristiques des logements et biens possédés par le ménage

Lors de l'enquête, certaines questions ont été posées en vue de saisir les caractéristiques socio-économiques du ménage et le niveau de confort du logement qui peut être évalué, d'une part, par la nature des matériaux de construction et, d'autre part, par les équipements, notamment le lieu d'aisance, le type d'approvisionnement en eau, la possession de certains biens de consommation et de moyens de transport. Ces caractéristiques, qui servent d'indicateurs de la situation socio-économique du ménage, ont également une influence déterminante sur l'état de santé des membres du ménage.

L'examen des données du tableau 2.7, illustrées par le graphique 2.3 montre que très peu de ménages nigériens ont l'électricité : 7 % pour l'ensemble du pays. On constate des écarts importants entre les milieux : à Niamey, plus de la moitié des ménages disposent de l'électricité (51 %), mais, dans les Autres Villes, la proportion est de seulement 27 % et en milieu rural, moins de 1 % des ménages en dispose. En 1992, au niveau national, 4 % des ménages disposaient de l'électricité. Il y a donc eu une légère amélioration de l'équipement en électricité, amélioration qui s'est faite entièrement en faveur du milieu urbain (37 % aujourd'hui contre 21 % en 1992), alors que rien n'a été fait en milieu rural pour améliorer la situation dans ce domaine, les proportions de ménages disposant de l'électricité étant restées identiques.

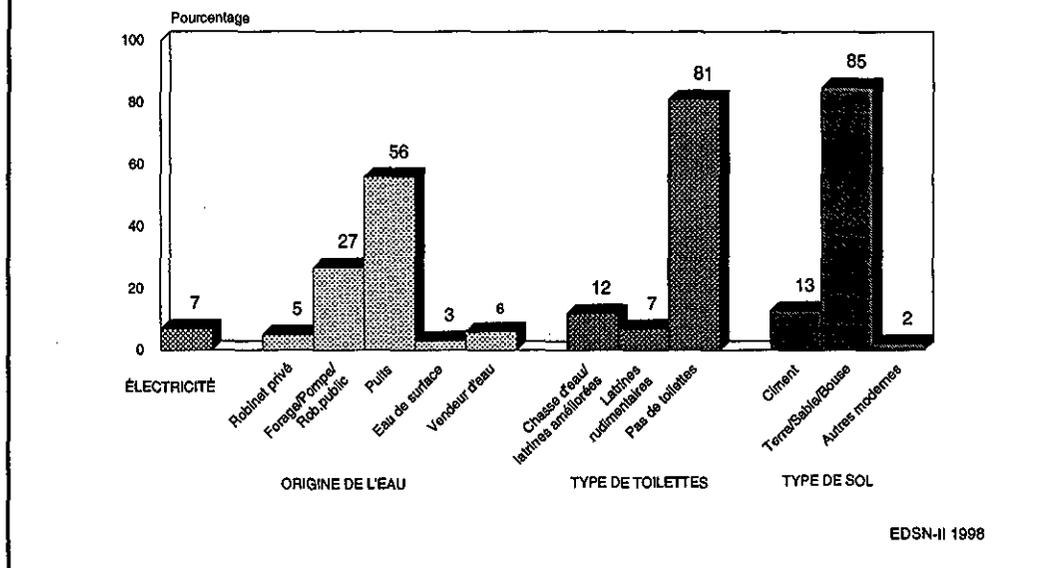
En majorité, pour obtenir de l'eau, les ménages nigériens s'approvisionnent à des puits publics (56 %), à des forages/pompes (14 %) ou utilisent des robinets publics (13 %). Seulement 5 % des ménages ont l'eau courante à domicile et 1 % disposent d'un puits privé situé dans la concession. Environ 3 % des ménages utilisent l'eau du fleuve, des rivières, mares, etc. Le type d'approvisionnement en eau varie fortement selon que l'on se trouve en ville ou dans le milieu rural. En milieu urbain, on dispose plus fréquemment de robinets publics (37 % et 43 % dans les Autres Villes), voire d'eau courante à domicile (33 % à Niamey) tandis qu'en milieu rural, les ménages s'approvisionnent essentiellement à des puits publics (68 %). Il convient de noter, par ailleurs, l'importance, en milieu urbain, des vendeurs d'eau : 32 % des ménages de Niamey y ont recours et 23 % de ceux des Autres Villes. Dans la capitale, les vendeurs d'eau s'approvisionnent presque exclusivement à des pompes, mais dans les Autres Villes, il est plus difficile de connaître la provenance de l'eau, donc de se prononcer sur sa qualité. De même, 4 % des ménages ruraux utilisent l'eau du fleuve ou des mares, eau qui ne peut être considérée comme salubre, alors qu'en ville, ce

Tableau 2.7 Caractéristiques des logements

Répartition (en %) des ménages, par caractéristiques des logements, selon le milieu de résidence, EDS-II Niger 1998

Caractéristique des logements	Niamey	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Électricité					
Non	48,7	72,8	63,2	99,5	92,9
Oui	51,0	26,8	36,5	0,2	6,7
ND	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Approvisionnement en eau à boire					
Robinet dans le ménage	33,2	22,2	26,6	0,1	4,9
Robinet public	28,5	43,2	37,4	7,8	13,1
Puits dans la résidence	1,4	1,8	1,6	1,2	1,3
Puits public	0,5	2,8	2,0	67,8	56,0
Forage/Pompe	1,7	5,1	3,8	16,5	14,2
Source/Fleuve/Mare	0,3	0,1	0,2	3,6	3,1
Vendeur d'eau	32,2	22,6	26,4	1,9	6,3
Autre	2,0	2,0	2,0	0,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps nécessaire pour s'approvisionner en eau					
Moins de 15 minutes (en %)	92,3	87,0	89,1	45,3	53,2
Temps médian (en minutes)	0,0	2,2	0,0	14,4	9,9
Type de toilettes					
Chasse d'eau personnelle	2,6	2,7	2,6	0,2	0,7
Chasse d'eau commune	2,4	1,1	1,6	0,0	0,3
Fosses sommaire	16,1	26,4	22,3	3,3	6,7
Fosse améliorée/latrines	68,7	40,6	51,8	1,9	10,9
Pas de toilettes	9,3	27,7	20,3	94,1	80,8
Autre/ND	1,0	1,5	1,3	0,5	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de sol					
Terre/sable/bousse	13,3	42,3	30,7	97,0	85,1
Ciment	73,2	53,1	61,1	2,8	13,3
Autre matériau moderne	13,0	4,2	7,6	0,0	1,4
ND	0,4	0,5	0,5	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir					
<3	61,3	50,7	54,9	49,6	50,8
3-4	32,1	35,9	34,4	35,3	35,1
5-6	5,4	10,2	8,3	10,3	9,9
7 ou plus	0,9	2,7	1,9	4,1	3,7
ND	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Moyenne	2,6	3,0	2,8	3,0	3,0
Effectif de ménages	425	640	1 065	4 863	5 928

Graphique 2.3
Caractéristiques des logements



pourcentage est insignifiant. En fait, les trois quarts des ménages ruraux (74 %) n'ont pas d'eau potable salubre à leur disposition. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des ménages (53 %) ont accès à l'eau à moins de 15 minutes de leur domicile. Cette proportion est de 89 % en milieu urbain contre 45 % en milieu rural.

Concernant le type de toilettes, 7 % de l'ensemble des ménages utilisent des installations sanitaires très sommaires, et 11 % des latrines aménagées (généralement cimentées et ventilées, qui peuvent être considérées adéquates). Moins de 1 % des ménages nigériens disposent de toilettes avec chasse d'eau. À l'opposé, les quatre cinquièmes des ménages (81 %) ne disposent d'aucun type de toilettes. Ici aussi, les résultats selon le milieu de résidence mettent en évidence des écarts importants. En milieu urbain, 56 % des ménages ont accès à des chasses d'eau ou à des latrines améliorées alors qu'en milieu rural, cette proportion est de seulement 2 %. De plus, on note que 94 % des ménages du milieu rural ne disposent d'aucun type de toilettes. Cette proportion est la même que celle enregistrée en 1992.

Le type de sol du logement est souvent utilisé comme un indicateur des conditions matérielles de vie du ménage. Les résultats de l'EDSN-II mettent en évidence une certaine précarité des conditions de logements : la grande majorité des ménages (85 %) vivent dans des logements dont le sol est en terre/sable ou en boue, des types de sol qui favorisent la propagation des maladies infectieuses et 13 % des logements ont un sol en ciment. Des différences importantes apparaissent selon le milieu de résidence. Ainsi, si à Niamey, la proportion de logements dont le sol est recouvert de ciment est de 73 % (et dans 13 % des cas, de matériaux plus élaborés comme du carrelage, de la moquette, du vinyle, etc.), celle-ci n'est plus que de 53 % dans les Autres Villes et de seulement 3 % en milieu rural. La quasi-totalité des logements du milieu rural ont des sols en terre, en sable ou en boue (97 %).

Le nombre de personnes qui dorment dans la même pièce fournit une indication du degré d'entassement du ménage. Cet indicateur, qui est étroitement lié à la situation socio-économique du ménage, est important du point de vue sanitaire dans la mesure où, moins les membres du ménage disposent d'espace pour vivre, plus le risque de transmission des maladies infectieuses et parasitaires est important. Le tableau 2.7 montre que, dans 51 % des cas, une ou deux personnes occupent une seule pièce pour dormir, dans 35 %

des ménages, les membres sont modérément entassés (3 à 4 personnes par pièce) et, dans 14 % des ménages, les membres sont très entassés (5 personnes ou plus par pièce). En moyenne, au niveau national, 3,0 personnes dorment dans la même pièce et on constate que la différence par milieu de résidence est faible (2,8 en milieu urbain contre 3,0 en milieu rural).

En ce qui concerne la possession de biens de consommation durables et de moyens de transport (tableau 2.8), on constate que, dans l'ensemble, 64 % des ménages ont déclaré ne rien avoir du tout; cette proportion est de 70 % en milieu rural, 47 % dans les Autres Villes et, à Niamey, plus d'un quart des ménages (26 %) ont déclaré ne rien posséder. Un tiers des ménages (33 %) ont un poste de radio, ce qui constitue, de loin, le moyen d'information le plus répandu au Niger, que ce soit en milieu urbain (56 %) ou en milieu rural (29 %). En ce qui concerne certains biens d'équipement, des disparités plus importantes apparaissent selon le milieu de résidence. Ainsi, si au niveau national, seulement un ménage sur vingt (5 %) possède un poste de télévision, cette proportion est de 34 % dans la capitale et de 20 % dans les Autres Villes; par contre, en milieu rural, moins de 1 % des ménages en possèdent un. Il en est de même pour la possession d'un réfrigérateur : 14 % des ménages du milieu urbain en sont équipés; en milieu rural, par contre, personne n'a déclaré en posséder un. Il est évident que la possession de ces équipements est aussi liée à l'accès à l'électricité or, comme on l'a noté précédemment, le milieu rural est très faiblement desservi. Par ailleurs, aucun ménage du milieu rural ne dispose du téléphone et, en milieu urbain, la proportion ce deux qui en sont équipés est de seulement 3 %.

En ce qui concerne la proportion de ménages possédant une bicyclette ou une motocyclette, on constate qu'elle est relativement faible (10 % en milieu urbain et 4 % en milieu rural). Quant à la possession d'une voiture, elle est le fait de quelques privilégiés (2 %), les ménages urbains (9 %) en possédant plus fréquemment une que ceux du milieu rural (moins de 1 %).

Tableau 2.8 Biens durables possédés par le ménage

Pourcentage de ménages possédant certains biens de consommation durables, selon le milieu de résidence, EDS-II Niger 1998

Biens durables	Niamey	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Radio	68,4	47,4	55,8	28,6	33,3
Télévision	34,4	20,0	25,7	0,4	4,9
Téléphone	3,7	2,8	3,1	0,0	0,6
Réfrigérateur	20,2	10,3	14,3	0,0	2,6
Bicyclette	9,5	10,7	10,2	3,6	4,8
Motocyclette	20,5	9,3	13,8	0,9	3,3
Voiture	10,7	7,9	9,0	0,3	1,9
Aucun	25,6	46,7	38,2	70,0	64,4
Effectif de ménages	414	619	133	4 679	5 928

2.1.5 Consommation de sel iodé par les ménages

Il est reconnu que la faible consommation de sel iodé peut entraîner un retard dans le développement mental de l'enfant et favoriser l'apparition de goitre chez les adultes. Au Niger, la distribution et la commercialisation de sel iodé ont été rendues obligatoires par un arrêté inter-ministériel d'octobre 1995 qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 1997¹. Un contrôle sérieux sur la présence d'iode dans le sel a été mis en

¹ Arrêté interministériel N° 61/MDI/CAT/MSP/MPF du 4 octobre 1995, déterminant les conditions de production, d'importation et de commercialisation du sel iodé au Niger.

place, renforcée par des dispositifs au niveau des douanes et des circuits de distribution et de vente. L'Enquête à Indicateurs Multiples (MICSS), réalisée en 1996 (donc avant l'entrée en vigueur de l'arrêté interministériel) par un comité interministériel et appuyée par l'Unicef et le FNUAP (Comité Interministériel, 1996), a permis de déterminer que 7 % des ménages nigériens consommaient du sel iodé. Lors de l'EDSN-II, une question figurant dans le questionnaire ménage sur le type de sel consommé par les ménages nigériens et un test effectué, après l'entretien, par les enquêteurs, à l'aide de kit de test de sel fournis par l'Unicef, ont permis de faire le point sur la situation, un an après la mise en place du programme. La grande majorité des ménages consomment du sel en vrac (96 %), sel qui est acheté par grands sacs et revendu au détail sur les marchés (tableau 2.9). C'est en milieu rural que ce type de sel est le plus consommé (98 %) et c'est à Niamey qu'il l'est le moins (88 %). Par ailleurs, les deux tiers des tests (64 %) ont été positifs, c'est-à-dire qu'ils ont confirmé que le sel était bien iodé. C'est dans les Autres Villes que la proportion de tests positifs est la plus faible (59 %), contre 79 % à Niamey et 63 % en milieu rural. Ainsi, entre 1996 et 1998, la consommation de sel iodé au Niger est passée de 7 % à 64 %. Le programme de consommation de sel iodé mis en place par le Ministère de la Santé Publique, le Ministère des Finances et le Ministère du Commerce et appuyé par l'Unicef a donc donné très rapidement d'excellents résultats.

Tableau 2.9 Consommation de sel iodé

Répartition des ménages par type de sel utilisé pour la cuisine, EDS-II Niger 1998

Résidence	Type de sel				N'utilise pas de sel/ ND	Total	Effectif	Sel iodé : résultats du test
	Sel en vrac	Sel emballé (iodé)	Gemme	Autre				
Milieu de résidence								
Niamey	88,0	2,7	0,0	0,7	8,6	100,0	425	79,3
Autres villes	93,8	1,1	0,0	2,8	2,3	100,0	640	58,6
Ensemble urbain	91,5	1,8	0,0	2,0	4,8	100,0	1 065	66,9
Rural	97,5	0,0	0,4	0,8	1,3	100,0	4 863	63,2
Ensemble	96,4	0,3	0,3	1,0	1,9	100,0	5 928	63,9

2.2 ENQUÊTE INDIVIDUELLE

L'étude des caractéristiques individuelles des personnes enquêtées est essentielle pour comprendre et expliquer les comportements en matière de fécondité, de contraception, de nutrition et d'utilisation des services. Le questionnaire individuel a permis de recueillir quelques caractéristiques socio-démographiques des enquêtés tels que l'âge, le milieu de résidence, le niveau d'instruction et la religion. Cette partie se propose de présenter les caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés, caractéristiques qui, dans la suite de l'analyse, seront utilisées comme variables de classification de la plupart des phénomènes étudiés. Par ailleurs, cette partie porte aussi sur l'accès aux médias des femmes et des hommes, accès qui revêt une importance particulière pour la mise en place de programmes de planification familiale ou de santé. Enfin, une section particulière sera consacrée à l'activité économique des enquêtés.

2.2.1 Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

L'âge, variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques, est l'une des informations les plus difficiles à obtenir de façon précise lorsque l'enregistrement écrit des événements n'est pas encore entré dans les habitudes des populations, comme c'est le cas au Niger. De ce fait, un soin particulier a été accordé à son estimation au moment de l'enquête individuelle. On demandait d'abord aux femmes et aux hommes leur date de naissance, puis leur âge. Lorsque la date de naissance et l'âge étaient

obtenus, l'enquêtrice contrôlait la cohérence entre les deux informations. Dans le cas où l'enquêté ne connaissait pas sa date de naissance ou son âge, l'enquêtrice essayait d'obtenir un document officiel (carte d'identité, acte de naissance, etc.) où figure la date de naissance. Lorsqu'aucun document n'était disponible, l'enquêtrice devait estimer l'âge de la femme ou de l'homme, soit par comparaison avec l'âge d'autres membres du ménage, soit par déduction à partir de l'histoire de l'enquêté, ou encore en utilisant des références historiques.

On remarque que les distributions des femmes enquêtées par groupe d'âges quinquennaux, par milieu et par région de résidence sont proches de celles obtenues au RGP de 1988 (BCR, 1992a) ainsi que de celles de l'EDSN-I de 1992, ce qui met en évidence la bonne représentativité de l'échantillon de l'EDSN-II (tableau 2.10). La distribution des femmes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennal présente une allure assez régulière, les proportions de femmes de chaque groupe d'âges diminuant régulièrement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés, passant de 23 % à 15-19 ans à 14 % à 30-34 ans et à 7 % à 45-49 ans. Les femmes aux âges de fécondité maximale, c'est-à-dire celles de moins de 30 ans, représentent la part la plus importante des femmes enquêtées, soit 57 %. Pour être sélectionnés en vue de l'enquête individuelle, les hommes devaient être âgés de 15 à 59 ans. On constate un léger déficit en hommes dans les groupes d'âges actifs, et plus particulièrement dans le groupe d'âges 20-34 ans. Ce déficit s'explique, certainement, d'une part, par les déplacements saisonniers des hommes, déplacements liés aux récoltes qui avaient lieu pendant la période de collecte des données et, d'autre part, par les mouvements migratoires; ce déficit est cohérent avec le faible rapport de masculinité (92 hommes pour 100 femmes) déterminé précédemment.

Du point de vue de l'état matrimonial, rappelons que, dans le cadre de l'EDSN-II, ont été considérés en union tous les hommes et femmes mariés, de façon formelle ou non, ainsi que ceux/celles vivant en union consensuelle. Selon cette définition, on constate que la très grande majorité des femmes (84 %) étaient en union au moment de l'enquête et, à l'inverse, seulement 11 % étaient célibataires. La proportion de femmes en rupture d'union (veuves, divorcées, séparées) ne représentent que 5 % des enquêtées. Chez les hommes, on observe une répartition de même type, mais avec une proportion de célibataires (32 %) plus importante que chez les femmes. Ce résultat s'explique en partie par le fait que l'âge d'entrée en union des hommes est beaucoup plus tardif que celui des femmes (voir Chapitre 5 - Nuptialité).

D'après le tableau 2.10, on note que 20 % des femmes et 24 % des hommes vivent en milieu urbain; les femmes sont légèrement moins représentées que les hommes dans la ville de Niamey (9 % contre 11 %). C'est en milieu rural que se concentre principalement la population nigérienne : 80 % des femmes et 76 % des hommes. La population est légèrement plus importante dans les régions de Zinder/Diffa (22 % des femmes et 23 % des hommes), de Maradi (21 % pour chaque sexe) et de Tahoua/Agadez (20 % de femmes et 17 % d'hommes) que dans les autres régions.

En ce qui concerne la religion, la majorité des Nigériennes et des Nigériens se sont déclarés de confession musulmane (99 %). Enfin, les ethnies Haoussa (58 % des femmes et 60 % des hommes) et Zarma (21 % des femmes et des hommes) sont majoritaires.

Le niveau d'instruction de la population nigérienne reste l'un des plus faible du monde, notamment en ce qui concerne les femmes. Les données collectées par l'EDSN-II prouvent que la population sans aucune instruction est largement majoritaire : 85 % des femmes de 15-49 ans et 71 % des hommes de 15-59 ans n'ont jamais fréquenté l'école (tableau 2.10). Dix pour cent des femmes de 15-49 ans et 16 % des hommes de 15-59 ans ont le niveau primaire et, respectivement, 5 % et 13 % ont un niveau secondaire ou supérieur. Ces premiers indicateurs nationaux mettent en évidence de façon flagrante, l'écart existant entre le niveau d'instruction des hommes et celui des femmes, surtout en ce qui concerne l'accès à l'enseignement secondaire ou supérieur. En outre, le niveau d'instruction atteint varie de façon importante selon certaines caractéristiques socio-démographiques (tableau 2.11). Ainsi, et comme on l'avait remarqué précédemment, la proportion de femmes ayant de l'instruction augmente régulièrement des générations les plus anciennes

Tableau 2.10 Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés par âge, état matrimonial, milieu de résidence, niveau d'instruction, religion, et ethnie, EDS-II Niger 1998

Caractéristique socio-démographique	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif		Pourcentage pondéré	Effectif	
		Pondéré	Non pondéré		Pondéré	Non pondéré
Âge des enquêt(é)s						
15-19	22,6	1 714	1 782	21,4	759	786
20-24	18,0	1 364	1 372	14,1	501	526
25-29	16,3	1 236	1 214	12,8	452	444
30-34	14,4	1 092	1 086	10,7	379	376
35-39	12,6	956	949	11,7	414	404
40-44	9,2	695	675	9,7	345	328
45-49	6,9	521	499	8,3	293	288
50-54	-	-	-	6,6	232	228
55-59	-	-	-	4,7	167	162
État matrimonial actuel						
Jamais marié	11,2	851	1 074	31,8	1 127	1 236
En union	84,2	6 381	6 118	65,6	2 326	2 228
Veuf	1,4	109	119	0,4	15	14
Divorcé/séparé	3,1	236	266	2,1	74	64
Milieu de résidence						
Niamey	8,6	648	1 048	11,2	396	603
Autres villes	11,8	895	1 315	12,5	442	598
Ensemble urbain	20,4	1 543	2 363	23,7	838	1 201
Rural	79,6	6 034	5 214	76,3	2 704	2 341
Région						
Niamey	8,6	648	1 048	11,2	396	603
Dosso	12,7	964	1 137	13,1	463	517
Maradi	20,7	1 568	1 584	21,3	754	749
Tahoua/Agadez	19,8	1 497	1 291	16,6	587	504
Tillabéri	16,7	1 266	1 406	14,7	521	602
Zinder/Diffa	21,6	1 633	1 111	23,2	822	567
Niveau d'instruction						
Aucun	84,8	6 422	6 066	71,1	2 517	2 350
Primaire	9,9	753	934	16,0	566	604
Secondaire 1 ^{er} cycle	4,2	318	446	8,9	315	393
Secondaire 2 nd cycle	0,9	67	103	2,5	89	116
Supérieur	0,2	18	28	1,5	54	79
Religion						
Musulmane	99,0	7 505	7 494	98,8	3 501	3 491
Chrétienne	0,4	32	42	0,7	26	34
Autres	0,3	26	27	0,3	12	13
ND	0,2	15	14	0,1	4	4
Ethnie						
Arabe	0,2	16	19	0,2	8	9
Djerma	21,4	1 621	1 991	21,0	744	924
Gourmantché	0,4	32	33	0,3	12	14
Haoussa	58,4	4 427	4 083	60,1	2 129	1 963
Kanouri	4,3	325	252	4,6	164	126
Mossi	0,2	12	18	0,3	10	13
Peul	4,9	372	406	4,4	157	174
Touareg	8,4	633	583	7,4	262	246
Toubou	0,1	5	7	0,0	1	1
Autre	1,7	132	183	1,6	56	72
ND	0,0	2	2	0,0	0	0
Ensemble	100,0	7 577	7 577	100,0	3 542	3 542

Tableau 2.11 Niveau d'instruction des femmes et des hommes enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes par niveau d'instruction atteint, selon le groupe d'âges et le milieu de résidence, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Niveau d'instruction des femmes					Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 nd cycle	Supérieur		
HOMMES							
Groupe d'âges							
15-19	53,5	28,6	17,1	0,8	0,0	100,0	759
20-24	55,2	23,3	15,3	5,5	0,7	100,0	501
25-29	66,9	18,6	9,0	3,1	2,4	100,0	452
30-34	72,2	11,7	8,9	4,0	3,3	100,0	379
35-39	78,5	12,1	4,0	3,2	2,1	100,0	414
40-44	83,4	7,6	4,1	1,7	3,2	100,0	345
45-49	91,3	5,0	1,3	1,7	0,7	100,0	293
50-54	93,1	3,8	0,1	1,0	2,0	100,0	232
55-59	96,8	2,4	0,0	0,0	0,8	100,0	167
Milieu de résidence							
Niamey	33,7	21,6	26,5	9,8	8,5	100,0	396
Autres villes	41,5	21,3	25,6	8,0	3,7	100,0	442
Ensemble urbain	37,8	21,4	26,0	8,8	5,9	100,0	838
Rural	81,4	14,3	3,6	0,6	0,2	100,0	2 704
Région							
Niamey	33,7	21,6	26,5	9,8	8,5	100,0	396
Dosso	67,5	16,2	11,0	3,5	1,7	100,0	463
Maradi	76,3	16,9	5,4	1,3	0,1	100,0	754
Tahoua/Agadez	78,2	12,2	6,9	2,0	0,7	100,0	587
Tillabéri	76,3	17,7	4,7	0,8	0,5	100,0	521
Zinder/Diffa	78,0	13,9	6,5	1,1	0,6	100,0	822
Ensemble	71,1	16,0	8,9	2,5	1,5	100,0	3 542
FEMMES							
Groupe d'âges							
15-19	78,3	14,0	7,3	0,4	0,0	100,0	1 714
20-24	78,5	12,9	6,6	2,0	0,0	100,0	1 364
25-29	83,0	12,1	3,7	0,7	0,5	100,0	1 236
30-34	87,9	7,6	3,2	1,0	0,4	100,0	1 092
35-39	91,1	6,1	1,6	0,8	0,4	100,0	956
40-44	94,2	4,6	0,5	0,3	0,3	100,0	695
45-49	95,8	2,9	0,6	0,6	0,2	100,0	521
Milieu de résidence							
Niamey	44,9	27,0	20,3	6,1	1,6	100,0	648
Autres villes	62,1	20,3	14,3	2,4	0,8	100,0	895
Ensemble urbain	54,9	23,1	16,8	4,0	1,2	100,0	1 543
Rural	92,4	6,6	1,0	0,1	0,0	100,0	6 034
Région							
Niamey	44,9	27,0	20,3	6,1	1,6	100,0	648
Dosso	85,1	10,0	4,2	0,6	0,2	100,0	964
Maradi	90,6	7,3	1,8	0,3	0,1	100,0	1 568
Tahoua/Agadez	89,3	6,4	3,7	0,4	0,3	100,0	1 497
Tillabéri	85,9	12,2	1,7	0,2	0,1	100,0	1 266
Zinder/Diffa	89,7	7,2	2,5	0,6	0,0	100,0	1 633
Ensemble	84,8	9,9	4,2	0,9	0,2	100,0	7 577

aux générations les plus récentes : 4 % seulement des femmes de 45-49 ans ont un niveau d'instruction, au moins, primaire contre 22 % des femmes de 15-19 ans. Corrélativement, c'est chez les femmes les plus jeunes que les proportions de "sans instruction" sont les plus faibles (78 %). Tout comme chez les femmes, la proportion d'hommes ayant, au moins, le niveau primaire est plus élevée dans les générations récentes (47 % chez les 15-19 ans) que dans les générations précédentes (28 % à 30-34 ans et 4 % à 54-59 ans). Comme on l'a déjà mentionné, malgré les progrès réalisés, les différences de niveau d'instruction entre les sexes restent encore importantes et l'accès à l'éducation est toujours inégal. Ainsi, dans les génération d'hommes et de femmes les plus jeunes (15-19 ans), on remarque qu'il y a, proportionnellement, plus d'hommes que de femmes qui ont accédé au primaire (respectivement, 29 % et 14 %) et plus de deux fois plus d'hommes que de femmes, au niveau secondaire (respectivement, 18 % et 8 %).

Par ailleurs, on constate que les femmes qui n'ont reçu aucune instruction sont surtout celles du milieu rural (92 %), principalement celles des régions de Maradi (91 %), de Zinder/Diffa (90 %) et de Tahoua/Agadez (89 %). Chez les hommes, les proportions sont plus faibles que chez les femmes mais on retrouve les mêmes variations : ainsi, 81 % d'hommes ne sont jamais allés à l'école en milieu rural, 78 % dans les régions de Zinder/Diffa et de Tahoua/Agadez et 76 % dans la région de Maradi. À l'opposé, le milieu urbain se caractérise par les plus fortes proportions de femmes et d'hommes ayant, au moins, un niveau primaire. À ce propos, il faut noter qu'à Niamey, la proportion de femmes de niveau primaire est supérieure à celle des hommes (27 % contre 22 %) mais, par contre, en ce qui concerne le niveau secondaire ou supérieur, les femmes sont proportionnellement deux fois moins nombreuses que les hommes (28 % contre 45 %).

Le tableau 2.12 présente la répartition des femmes de 15-24 ans selon qu'elles fréquentaient ou non l'école au moment de l'enquête et, pour celles qui ne sont plus scolarisées, selon les raisons qui les ont poussées à quitter l'école. Sur l'ensemble des femmes de 15-24 ans qui sont allées à l'école, 78 % ne fréquentaient plus l'école au moment de l'enquête. Quel que soit le niveau atteint, l'échec scolaire (42 %) est la raison la plus souvent mentionnée pour expliquer l'arrêt des études. Dans 14 % des cas, les enquêtées ont déclaré avoir arrêté leurs études parce qu'elles n'aimaient pas l'école; dans 4 % des cas, les jeunes femmes sont sorties du système scolaire car elles se sont mariées et, dans 3 % des cas, elles ont agi sur instruction de la famille.

Tableau 2.12. Fréquentation scolaire et raisons de l'abandon de l'école

Répartition (en %) des femmes de 15 à 24 ans par fréquentation scolaire et raisons de l'abandon de l'école, selon le niveau d'instruction atteint, EDS-II Niger 1998

Fréquentation	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Fréquente actuellement	4,4	2,9	51,7	21,6
Raisons d'abandon scolaire				
Est tombée enceinte	0,0	0,7	1,1	0,6
S'est mariée	3,6	2,2	5,1	3,7
S'occupe des enfants	1,5	0,0	0,0	0,4
Aide sa famille au travail	2,3	0,0	0,0	0,7
Ne pouvait payer école	1,9	1,7	0,7	1,4
Avait besoin argent	0,0	0,0	0,8	0,3
Assez scolarisée	1,6	4,5	2,1	2,8
Échec à l'école	28,7	72,4	24,1	41,5
N'aimait pas l'école	32,3	6,7	6,0	13,9
École non accessible	0,9	0,3	0,0	0,4
Sur instruction des parents	6,6	1,1	1,3	2,8
Autre	5,6	2,1	3,2	3,5
NSP/ND	10,5	5,5	3,9	6,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	195	221	249	665

2.2.2 Caractéristiques des couples

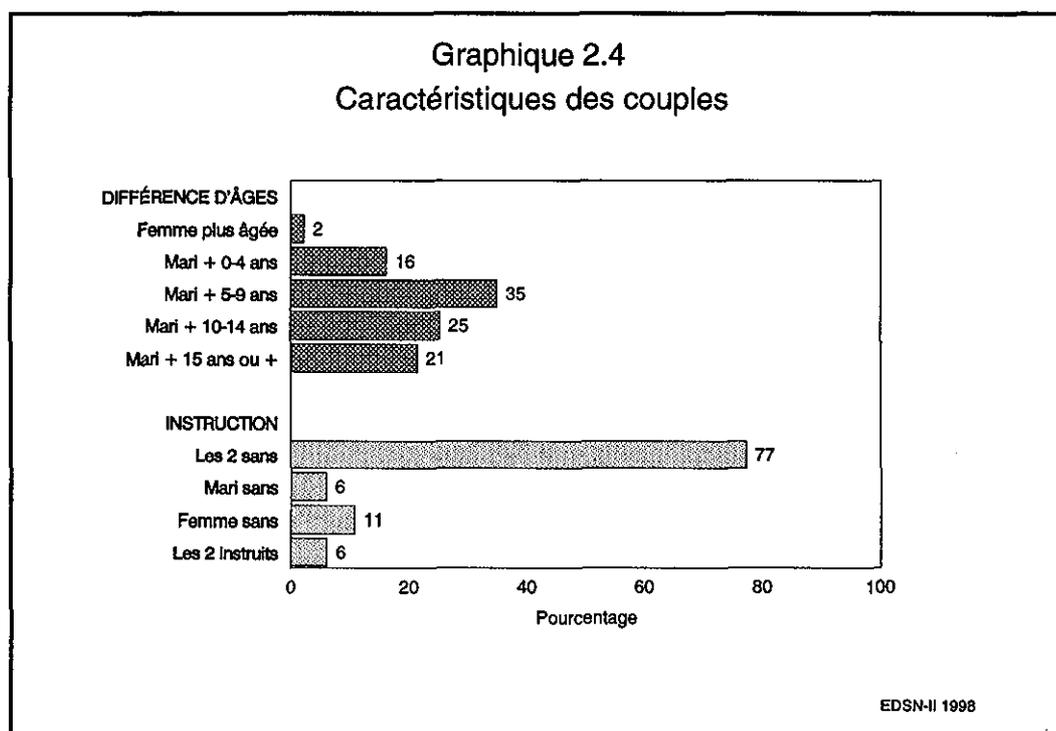
Parmi les hommes interviewés, 2 326 étaient en union au moment de l'enquête et, parmi ces derniers, un certain nombre ont eu leur femme qui a également été enquêtée. Il est alors possible d'associer l'homme à sa femme et de reconstituer ainsi des couples qui, par la suite, seront étudiés du point de vue de leurs convergences ou divergences d'idées en matière de planification familiale et de taille idéale de la famille. Il faut préciser que, dans les cas où plusieurs épouses d'un même homme étaient interrogées, cet homme a été associé à chacune de ses femmes pour former autant de couples différents : c'est ainsi que 2 494 couples ont pu être formés à partir de 2 326 maris. Pour cette raison, au niveau du couple, on ne compare l'homme qu'avec une de ses femmes. On se propose de présenter ici quelques-unes des caractéristiques des 2 494 couples qui ont ainsi été reconstitués (tableau 2.13 et graphique 2.4).

Dans la presque totalité des couples (98 %), le mari est plus âgé que sa femme : dans plus d'un tiers des cas (35 %) il y a un écart de 5 à 9 ans en faveur du mari, dans 25 % des cas, la différence d'âges est de 10-14 ans et, dans un cinquième des couples (21 %), le mari a 15 ans ou plus que sa femme. En moyenne, les maris ont 10,1 ans de plus que leurs femmes. Comme on pouvait s'y attendre, l'écart d'âge entre conjoints est beaucoup moins important quand il s'agit d'une première femme (8,9 ans) que lorsqu'il s'agit d'épouses de rang 2 ou plus (14,7 ans).

Tableau 2.13 Caractéristiques différentielles des couples

Répartition (en %) des couples par différence d'âges entre conjoints et différence de niveau d'instruction, EDS-II Niger 1998

Différence	Pourcentage	Effectif
Âge		
Femme plus âgée	2,2	55
Homme + âgé de :		
0-4 ans	16,2	403
5-9 ans	35,0	872
10-14 ans	25,3	631
15 ans ou plus	21,3	532
Différence d'âges moyenne		
1 ^{re} femme	8,9	1 997
2 ^e femme ou +	14,7	497
Ensemble des femmes	10,1	2 494
Niveau d'instruction		
Homme et femme : aucun	77,3	1 928
Femme instruite, homme non	5,9	148
Homme instruit, femme non	10,7	267
Homme et femme instruits	6,0	151
Total	100,0	2 494



Du point de vue du niveau d'instruction, on constate qu'il est assez homogène pour la grande majorité des couples : dans 77 % des couples, l'homme et la femme sont sans instruction. À l'opposé, dans 6 % des cas, les deux partenaires ont fréquenté l'école. Lorsqu'un seul des partenaires a de l'instruction, c'est le plus souvent l'homme (11 %). Cependant, dans 6 % des cas, une femme instruite vit avec un homme sans instruction.

2.2.3 Accès aux média

Les données relatives à l'accès des femmes et des hommes aux média sont particulièrement importantes pour la mise en place des programmes d'éducation et de diffusion d'informations dans tous les domaines, notamment dans ceux de la santé et de la planification familiale. Les tableaux 2.14.1 et 2.14.2 présentent les données sur l'accès des femmes et des hommes aux média (la presse audiovisuelle ou écrite). Rappelons que 33 % des ménages nigériens possèdent un poste de radio et seulement 5 %, un poste de télévision (voir Section 2.1.4). Précisons, cependant, qu'il n'est pas nécessaire de posséder ces équipements pour y avoir accès, de nombreuses personnes allant écouter la radio ou regarder la télévision chez des amis ou des voisins. Ainsi, au Niger, la radio est réellement le moyen d'information privilégié, puisque 54 % des femmes écoutent la radio, au moins, une fois par jour, alors que seulement 25 % des femmes regardent la

Tableau 2.14.1 Accès des femmes aux média						
Pourcentage de femmes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision, au moins, un fois par jour et/ou écoutent la radio, au moins, une fois par jour selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Niger 1998						
Caractéristique	Aucun média	Lit un journal au moins une fois/semaine	Regarde la TV au moins une fois/semaine	Écoute la radio au moins une fois/jour	Les trois média	Effectif
Groupe d'âges						
15-19	40,0	7,3	31,7	55,6	5,5	1 714
20-24	39,5	8,0	29,5	56,3	6,3	1 364
25-29	44,0	4,6	24,8	53,6	3,4	1 236
30-34	45,3	4,9	24,4	52,3	4,4	1 092
35-39	46,3	3,8	20,8	51,6	3,1	956
40-44	48,6	1,8	18,0	49,9	1,4	695
45-49	49,1	2,2	16,4	50,0	1,8	521
Milieu de résidence						
Niamey	9,1	25,2	77,8	82,9	23,0	648
Autres villes	22,9	18,0	56,1	71,1	16,1	895
Ensemble urbain	17,1	21,0	65,2	76,1	19,0	1 543
Rural	50,3	1,3	15,3	47,8	0,4	6 034
Région						
Niamey	9,1	25,2	77,8	82,9	23,0	648
Dosso	41,5	5,6	25,7	55,3	4,7	964
Maradi	20,9	2,0	40,1	75,3	1,5	1 568
Tahoua/Agadez	50,8	4,6	16,8	46,8	3,6	1 497
Tillabéri	48,4	2,5	10,1	49,9	0,9	1 266
Zinder/Diffa	69,7	3,4	10,3	28,9	2,1	1 633
Niveau d'instruction						
Aucun	48,4	0,1	19,3	49,2	0,1	6 422
Primaire	22,5	18,7	48,3	71,0	13,2	753
Secondaire ou plus	5,1	64,1	80,7	89,6	53,4	402
Ensemble des femmes	43,5	5,3	25,4	53,5	4,2	7 577

Tableau 2.14.2 Accès des hommes aux média

Pourcentage d'hommes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision, au moins, une fois par jour et/ou écoutent la radio, au moins, une fois par jour selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Aucun média	Lit un journal au moins une fois/semaine	Regarde la TV au moins une fois/semaine	Écoute la radio au moins une fois/jour	Les trois média	Effectif
Groupe d'âges						
15-19	22,2	18,5	47,8	71,3	15,3	759
20-24	12,4	24,3	52,3	86,4	19,8	501
25-29	12,6	19,9	40,0	85,8	13,4	452
30-34	11,3	19,5	42,8	87,5	15,6	379
35-39	14,6	15,5	37,4	84,4	11,8	414
40-44	20,8	10,3	32,6	77,1	8,0	345
45-49	16,4	5,9	36,2	80,9	4,1	293
50-54	17,1	6,8	31,1	82,0	5,3	232
55-59	26,1	2,2	19,2	73,5	1,8	167
Milieu de résidence						
Niamey	1,7	48,6	87,2	94,5	45,6	396
Autres villes	8,4	38,2	77,1	86,0	35,4	442
Ensemble urbain	5,2	43,1	81,9	90,0	40,2	838
Rural	20,4	7,4	28,1	77,8	3,8	2 704
Région						
Niamey	1,7	48,6	87,2	94,5	45,6	396
Dosso	9,7	15,3	52,2	87,0	13,2	463
Maradi	9,5	10,4	48,6	88,3	7,5	754
Tahoua/Agadez	14,9	12,7	40,8	82,0	11,5	587
Tillabéri	21,3	10,4	22,8	76,5	5,6	521
Zinder/Diffa	33,2	11,2	16,2	65,3	5,3	822
Niveau d'instruction						
Aucun	20,9	1,3	30,0	77,2	0,7	2 517
Primaire	10,8	28,7	54,9	84,9	19,8	566
Secondaire ou plus	1,8	80,0	82,5	94,7	67,4	459
Ensemble des hommes	16,8	15,9	40,8	80,7	12,4	3 542

télévision, au moins, une fois par semaine et que 5 % lisent habituellement des journaux. On constate surtout que près de la moitié des femmes enquêtées (44 %) n'a accès à aucun des média, c'est-à-dire qu'elles ne lisent pas de journal, ne regardent pas la télévision et n'écoutent pas la radio, au moins, une fois par semaine. Seulement 4 % des femmes ont accès aux trois types de média, au moins, une fois par semaine.

Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques, on note que les proportions de femmes utilisant les média diminuent avec l'augmentation de l'âge. À l'exception de la radio, pour laquelle les différences selon l'âge de la femme sont peu importantes, on constate que les femmes les plus jeunes sont celles qui sont les plus « exposées » à l'information. Ainsi, à 15-19 ans, 32 % regardent la télévision et 7 % lisent un journal, au moins, une fois par semaine, alors que 49 % des femmes de 45-49 ans n'ont accès à aucun des média. En outre, l'accès aux média est beaucoup plus important en milieu urbain et, plus particulièrement à Niamey, qu'en milieu rural. Ainsi, à Niamey, 78 % des femmes regardent la télévision, 83 % écoutent la radio et 25 % lisent des journaux, alors qu'en milieu rural, 50 % des femmes n'ont accès à aucun des média. Du point de vue régional, on constate que plus des deux tiers des femmes de la région de Zinder/Diffa (70 %) ainsi que la moitié de celles de Tahoua/Agadez (51 %) n'ont accès à aucun moyen d'information. Par contre, les femmes résidant dans le département de Maradi sont nettement privilégiées

par rapport aux autres, puisque 75 % d'entre elles ont déclaré écouter la radio, au moins, une fois par jour. De même, l'utilisation des média est beaucoup plus fréquente chez les femmes ayant fréquenté l'école que chez celles sans instruction : parmi les femmes de niveau secondaire ou supérieur, 81 % regardent la télévision, 90 % écoutent la radio et 64 % lisent des journaux, alors que 48 % des femmes sans instruction n'ont accès à aucun des média.

En ce qui concerne les hommes (tableau 2.14.2), on retrouve les mêmes variations selon les caractéristiques socio-démographiques que chez les femmes; cependant, les proportions d'hommes ayant accès aux média sont nettement plus importantes que chez les femmes. Ainsi la radio reste le moyen d'information privilégié, 81 % des hommes ayant déclaré l'écouter, au moins, une fois par jour; la télévision est regardée, au moins, une fois par semaine, par 41 % et les journaux sont lus par 16 % des hommes. Seulement 17 % des hommes n'ont accès à aucun média, alors que, comparativement, plus des deux cinquièmes des femmes sont dans cette situation.

2.3 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

2.3.1 Emploi des femmes

L'EDSN-II a collecté des informations relatives à l'emploi des femmes et des hommes enquêtés. Le terme emploi utilisé ici a une définition très large. Toute personne ayant déclaré une activité, régulière ou non, dans le secteur formel ou le secteur informel, avec une contrepartie financière ou non, est considérée comme ayant un emploi.

Le tableau 2.15 montre que près de la moitié des femmes de 15-49 ans (47 %) ne travaillaient pas au moment de l'enquête et que, parmi celles-ci, une minorité (6 %) avaient travaillé au cours des 12 derniers mois. La proportion de femmes qui travaillaient au moment de l'enquête est de 53 % : 16 % ont déclaré avoir travaillé toute l'année, un quart des femmes (23 %) travaillaient de façon saisonnière et 14 % avaient un travail occasionnel. La proportion de femmes travaillant au moment de l'enquête est plus importante en milieu rural (55 %) qu'en milieu urbain (45 %), mais les femmes urbaines ont surtout eu une activité à l'année (28 %), alors que celles du milieu rural ont surtout travaillé saisonnièrement (activités liées aux travaux agricoles, 28 %). Quelle que soit la durée du temps de travail, ce sont les femmes de la région de Tahoua/Agadez et de Niamey qui travaillaient le moins au moment de l'enquête (respectivement, 61 % et 57 % de sans emploi). Les femmes ayant un niveau d'instruction, au moins, secondaire travaillent moins fréquemment que les autres, puisque moins de la moitié d'entre elle avait un emploi au moment de l'enquête (41 %), mais 27 % d'entre elles travaillaient toute l'année.

Le tableau 2.16 présente la répartition des 4 011 femmes qui travaillaient au moment de l'enquête par type d'employeur et de revenus, selon certaines caractéristiques socio-démographiques. La majorité des femmes actives travaillent à leur compte (89 %), mais seulement les trois quarts d'entre elles (69 % par rapport à 89 %) gagnent de l'argent. Par ailleurs, 6 % des femmes travaillent pour un parent (notamment un cinquième des femmes de 15-19 ans) et seulement un tiers d'entre elles (2 %) sont payées pour cela; enfin, seulement 5 % des femmes travaillent pour quelqu'un d'autre (personne, société, gouvernement, ...), la plupart d'entre elles étant rémunérées. Dans l'ensemble, 74 % des femmes qui travaillent touchent une contrepartie financière pour leur travail. C'est dans la région de Tahoua/Agadez que les femmes actives touchent le moins souvent une contrepartie financière (65 %), alors qu'à Niamey, la majorité des femmes qui travaillent sont payées (89 %). Par ailleurs, plus le niveau d'instruction est élevé plus les femmes ont la possibilité d'avoir une activité rémunérée. Ainsi, 89 % des femmes ayant, au moins, le niveau secondaire perçoivent de l'argent pour leur travail, contre 72 % de celles qui ne sont jamais allées à l'école.

Tableau 2.15 Emploi

Répartition (en %) des femmes selon qu'elles ont ou non un emploi et selon la durée de l'emploi, par caractéristique socio-démographique, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Ne travaille pas au moment de l'enquête		Travaille au moment de l'enquête			Total ¹	Effectif
	N'a pas travaillé dans les 12 derniers mois	A travaillé dans les 12 derniers mois	Toute l'année	Saison- nièrement	Occasion- nellement		
Groupe d'âges							
15-19	51,9	6,4	10,9	19,8	11,1	100,0	1 714
20-24	47,8	6,0	11,7	22,6	11,8	100,0	1 364
25-29	42,9	7,2	15,1	23,0	11,7	100,0	1 236
30-34	36,2	4,7	18,0	22,9	17,9	100,0	1 092
35-39	31,7	5,7	20,2	24,1	18,2	100,0	956
40-44	28,9	4,7	25,0	24,4	17,0	100,0	695
45-49	29,0	4,1	24,1	25,7	17,0	100,0	521
Milieu de résidence							
Niamey	52,6	4,6	29,7	3,1	9,8	100,0	648
Autres villes	48,6	4,9	27,0	3,6	15,8	100,0	895
Ensemble urbain	50,3	4,8	28,1	3,4	13,3	100,0	1 543
Rural	38,9	6,1	13,0	27,6	14,4	100,0	6 034
Région							
Niamey	52,6	4,6	29,7	3,1	9,8	100,0	648
Dosso	27,0	7,8	18,8	37,0	9,4	100,0	964
Maradi	38,3	5,5	14,2	24,5	17,4	100,0	1 568
Tahoua/Agadez	56,5	4,4	11,9	15,4	11,9	100,0	1 497
Tillabéri	31,9	8,0	19,3	30,5	10,2	100,0	1 266
Zinder/Diffa	41,1	5,1	12,4	20,8	20,6	100,0	1 633
Niveau d'instruction							
Aucun	40,2	6,1	14,4	24,8	14,5	100,0	6 422
Primaire	41,4	5,8	24,9	14,7	13,1	100,0	753
Secondaire ou plus	56,8	2,2	26,7	3,2	11,1	100,0	402
Ensemble	41,2	5,8	16,1	22,7	14,1	100,0	7 577

¹ Y compris les "non-déterminés"

Tableau 2.16 Employeur et formes de revenus

Répartition (en %) des femmes ayant un emploi par type d'employeur et par forme de revenus, selon les caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Travaille à son compte		Travaille pour quelqu'un d'autre		Travaille pour parents		Total ¹	Effectif de femmes ayant un emploi
	Gagne de l'argent	Ne gagne pas de l'argent	Gagne de l'argent	Ne gagne pas de l'argent	Gagne de l'argent	Ne gagne pas de l'argent		
Groupe d'âges								
15-19	54,1	18,9	3,7	3,9	7,7	11,6	100,0	715
20-24	66,3	23,7	2,7	2,6	2,4	2,4	100,0	629
25-29	71,6	21,0	2,4	1,7	1,2	1,8	100,0	616
30-34	74,2	18,7	4,0	0,7	0,8	1,4	100,0	644
35-39	73,1	19,6	2,4	1,8	0,7	2,0	100,0	598
40-44	74,2	20,5	1,5	0,4	0,9	2,4	100,0	461
45-49	71,3	23,0	1,8	0,2	1,7	1,7	100,0	348
Milieu de résidence								
Niamey	68,5	3,8	17,0	4,5	3,6	2,0	100,0	277
Autres villes	81,5	3,6	7,7	0,6	4,3	2,3	100,0	415
Ensemble urbain	76,3	3,7	11,4	2,1	4,0	2,2	100,0	693
Rural	67,0	24,1	1,0	1,7	2,1	4,0	100,0	3 319
Région								
Niamey	68,5	3,8	17,0	4,5	3,6	2,0	100,0	277
Dosso	81,3	10,7	2,7	0,6	2,2	2,3	100,0	629
Maradi	64,1	24,4	1,2	1,6	2,3	6,1	100,0	881
Tahoua/Agadez	58,9	28,5	3,4	0,2	3,0	5,9	100,0	585
Tillabéri	66,6	27,8	1,0	0,2	3,0	1,2	100,0	759
Zinder/Diffa	72,0	17,6	1,0	4,5	1,5	3,4	100,0	879
Niveau d'instruction								
Aucun	68,7	22,4	1,2	1,7	2,1	3,7	100,0	3 449
Primaire ou plus	71,2	12,0	5,7	1,8	5,1	4,2	100,0	397
Secondaire ou plus	58,7	3,9	28,7	3,7	1,9	2,6	100,0	165
Ensemble	68,6	20,6	2,8	1,8	2,4	3,7	100,0	4 011

¹ Y compris les "non déterminés"

C'est essentiellement dans les secteurs du commerce et de l'agriculture que les femmes nigériennes occupent un emploi. En effet, près de deux Nigériennes qui travaillent sur cinq sont employées dans le commerce ou dans les services (38 %); il s'agit, plus particulièrement, de celles du milieu urbain (67 % des citadines actives); d'autre part, le secteur agricole occupe 41 % des femmes actives, notamment en milieu rural (49 %) et dans les régions de Dosso et de Tillabéri (49 % dans chaque région) (tableau 2.17). Par ailleurs, on constate que les femmes les plus instruites occupent assez fréquemment des emplois techniques ou d'encadrement (29 %) alors qu'au niveau national, cette proportion est de seulement 2 %.

Tableau 2.17 Occupation des femmes

Répartition (en %) des femmes ayant un emploi par type d'occupation actuelle et par catégorie de terres sur lesquelles elles travaillent selon les caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Occupation de l'enquêtée									Total ¹	Effectif de femmes ayant un emploi
	Agricole				Non-agricole						
	Propre terre	Terre familiale	Terre louée	Autre	Professionnel/Technicien/Administration	Ventes, Services	Travail manuel non qualifié	Travail manuel qualifié	Ménage et domestique		
Groupe d'âges											
15-19	14,4	24,8	1,3	7,1	0,1	30,9	18,8	0,2	2,2	100,0	715
20-24	19,0	22,4	1,2	4,6	0,8	28,6	21,4	0,4	1,2	100,0	629
25-29	18,4	19,1	1,2	5,1	1,5	36,0	17,9	0,1	0,6	100,0	616
30-34	15,3	14,0	1,9	3,8	2,0	44,5	17,5	0,0	0,7	100,0	644
35-39	16,2	14,1	1,4	4,2	3,0	43,5	16,9	0,0	0,3	100,0	598
40-44	15,3	15,5	1,8	2,3	1,2	46,9	16,4	0,0	0,2	100,0	461
45-49	18,1	9,3	2,8	5,6	2,1	42,5	18,5	0,0	0,6	100,0	348
Milieu de résidence											
Niamey	0,0	0,4	0,0	0,4	10,0	60,7	18,3	1,3	8,5	100,0	277
Autres villes	0,3	2,5	0,0	1,2	5,4	70,8	17,6	0,2	1,8	100,0	415
Ensemble urbain	0,2	1,7	0,0	0,9	7,3	66,8	17,9	0,7	4,5	100,0	693
Rural	20,0	21,2	1,9	5,6	0,2	32,3	18,4	0,0	0,2	100,0	3 319
Région											
Niamey	0,0	0,4	0,0	0,4	10,0	60,7	18,3	1,3	8,5	100,0	277
Dosso	10,2	28,7	4,0	6,4	1,4	21,9	27,0	0,0	0,4	100,0	629
Maradi	21,9	15,4	0,1	2,9	0,4	51,5	7,0	0,0	0,4	100,0	881
Tahoua/Agadez	20,7	15,9	0,8	1,4	0,8	42,4	16,7	0,0	0,9	100,0	585
Tillabéri	17,1	24,2	2,4	4,8	0,5	17,5	33,4	0,0	0,1	100,0	759
Zinder/Diffa	18,0	13,7	1,6	9,0	1,1	44,7	11,4	0,1	0,1	100,0	879
Niveau d'instruction											
Aucun	18,2	19,3	1,7	5,3	0,0	36,5	17,9	0,0	0,7	100,0	3 449
Primaire	9,0	11,7	1,1	1,7	2,4	50,9	20,3	0,5	2,2	100,0	397
Secondaire ou plus	0,6	1,8	0,0	0,0	28,9	44,2	21,8	1,2	1,5	100,0	165
Ensemble	16,6	17,8	1,6	4,8	1,5	38,2	18,3	0,1	0,9	100,0	4 011

¹ Y compris les "non-déterminés"

La grande majorité des Nigériennes qui travaillent et qui sont rémunérées, décident elles-mêmes de la manière dont l'argent gagné va être dépensé (81 %), et ceci est d'autant plus vrai quand l'âge de la femme augmente (60 % des 15-19 ans contre 88 % de celles de 45-49 ans) (tableau 2.18). On constate cependant que 5 % des femmes ont déclaré que leur conjoint décidait seul de l'utilisation de l'argent qu'elles avaient gagné; cette proportion est relativement élevée dans la région de Maradi (10 %). Sept pour cent des femmes dépensent leur argent en accord avec leur partenaire, notamment celles résidant dans la région de Tahoua/Agadez (11 %). Dans 4 % des cas, quelqu'un d'autre que le mari (essentiellement quelqu'un de la famille) décide de la façon dont sera dépensé leur argent, et cette proportion est particulièrement élevée chez les femmes de 15-19 ans (17 %) et chez celles qui ne sont pas union (18 %). Enfin, dans 3 % des cas, c'est en accord avec quelqu'un d'autre que le mari que la femme décide de l'utilisation de son argent, notamment parmi les plus jeunes (13 %) et celles qui ne sont pas en union (15 %).

Tableau 2.18 Décision sur l'utilisation des revenus des femmes

Répartition (en %) des femmes gagnant de l'argent par personne décidant de l'utilisation de cet argent, selon les caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Décision sur l'utilisation des revenus					Total ¹	Effectif de femmes gagnant de l'argent
	Enquêtée décide seule	Partenaire décide seul	En accord avec partenaire	Autre personne décide seule	En accord avec autre personne		
Groupe d'âges							
15-19	60,4	5,1	4,4	17,1	12,5	100,0	469
20-24	78,3	8,2	6,2	3,7	3,7	100,0	449
25-29	82,6	5,8	9,1	1,4	1,1	100,0	464
30-34	86,8	5,4	6,9	0,2	0,7	100,0	508
35-39	89,9	2,8	6,9	0,0	0,4	100,0	458
40-44	87,1	4,2	8,7	0,0	0,0	100,0	354
45-49	88,2	3,7	6,9	0,5	0,4	100,0	261
Milieu de résidence							
Niamey	84,0	1,7	4,2	5,7	4,0	100,0	248
Autres villes	85,1	2,4	4,9	5,7	1,8	100,0	389
Ensemble urbain	84,7	2,1	4,6	5,7	2,7	100,0	637
Rural	80,4	6,0	7,6	3,0	3,0	100,0	2 327
Région							
Niamey	84,0	1,7	4,2	5,7	4,0	100,0	248
Dosso	78,3	5,1	8,5	4,2	3,9	100,0	543
Maradi	77,8	10,4	6,3	3,3	1,8	100,0	597
Tahoua/Agadez	77,0	4,9	11,4	4,3	2,5	100,0	383
Tillabéri	78,3	5,0	5,8	5,5	5,3	100,0	538
Zinder/Diffa	90,8	2,1	5,6	0,5	1,0	100,0	655
Niveau d'instruction							
Aucun	81,2	5,6	7,4	3,0	2,6	100,0	2 489
Primaire ou plus	78,4	3,4	4,8	8,5	5,0	100,0	326
Secondaire ou plus	88,9	1,2	4,8	1,5	3,6	100,0	148
État matrimonial							
Pas en union	67,1	0,1	0,0	17,9	14,8	100,0	454
Actuellement en union	83,9	6,1	8,2	1,0	0,8	100,0	2 509
Ensemble	81,3	5,2	6,9	3,6	2,9	100,0	2 963

¹ Y compris les "non déterminés"

2.3.2 Garde des enfants en bas âge

Le fait que la mère travaille en ayant un enfant en bas âge, peut avoir un effet négatif sur l'état de santé, l'état nutritionnel et le développement des jeunes enfants. Cela peut aussi empêcher la mère de travailler et de disposer ainsi d'une certaine autonomie financière. Pour ces raisons, on a demandé aux mères ayant un emploi qui s'occupait de leurs enfants de moins de 6 ans pendant qu'elles travaillaient (tableau 2.19). Les femmes qui travaillent et qui ont un enfant de moins de 6 ans (64 %) le gardent le plus souvent avec elles lorsqu'elles travaillent (51 %) ou le confient à un autre enfant plus âgé (23 %), généralement de sexe féminin (20 %), voire à d'autres parents ou à des voisins (21 %). On constate que les femmes travaillant dans l'agriculture gardent moins fréquemment leurs enfants avec elles que les femmes qui travaillent dans d'autres secteurs d'activité (49 % contre 53 %). Par ailleurs, les femmes qui travaillent à leur compte amènent plus fréquemment leur enfant sur le lieu de travail (52 %) que celles qui travaillent pour leur famille (50 %) ou pour quelqu'un d'autre (28 %). On remarque enfin que, par rapport aux autres femmes, celles de

Tableau 2.19 Soins des enfants et travail

Répartition (en %) des femmes ayant un emploi et un enfant de moins de 6 ans et répartition (en %) des mères ayant un emploi et un enfant de moins de 6 ans par genre de personne qui prend soin de l'enfant pendant qu'elle travaille, selon les caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Garde des enfants											Effectif de femmes ayant un emploi ¹	
	Pas enfant <6 ans	Au moins un enfant <6 ans	Enquêtee	Mari/ Autres parents	Voisins	Domes-tique, garde	Enfant à l'école	Autre fille	Autre garçon	Pas trav. depuis nais.	Autre		Total ¹
Milieu de résidence													
Niamey	54,5	45,5	45,6	25,5	2,9	9,8	1,5	11,3	0,5	0,5	0,5	100,0	277
Autres villes	40,9	59,1	51,7	14,4	3,1	4,7	0,1	20,2	2,3	0,7	0,3	100,0	415
Ensemble urbain	46,3	53,7	49,7	18,1	3,0	6,5	0,6	17,2	1,7	0,6	0,4	100,0	693
Rural	34,5	65,5	51,6	18,9	1,8	0,4	0,0	20,0	3,4	2,0	0,4	100,0	3 319
Région													
Niamey	54,5	45,5	45,6	25,5	2,9	9,8	1,5	11,3	0,5	0,5	0,5	100,0	277
Dosso	35,4	64,6	51,9	17,5	2,6	1,0	0,0	20,4	3,1	3,0	0,0	100,0	629
Maradi	33,7	66,3	43,6	26,5	2,0	0,5	0,0	19,5	6,2	0,8	0,0	100,0	881
Tahoua/Agadez	38,7	61,3	62,3	12,8	2,0	1,3	0,0	17,4	0,7	1,0	0,0	100,0	585
Tillabéri	37,1	62,9	56,3	18,9	0,4	0,1	0,0	18,9	1,7	2,3	0,9	100,0	759
Zinder/Diffa	32,5	67,5	49,1	14,2	2,6	1,4	0,0	22,9	3,3	2,3	0,7	100,0	879
Niveau d'instruction													
Aucun	35,2	64,8	52,4	17,8	2,0	0,3	0,0	20,4	3,3	1,9	0,4	100,0	3 449
Primaire	44,6	55,4	49,0	23,8	2,4	2,2	0,0	15,7	3,0	1,3	0,3	100,0	397
Secondaire ou plus	44,9	55,1	29,6	30,3	1,6	24,0	2,3	8,8	0,0	0,7	0,0	100,0	165
Type de travail													
Pour membre famille	65,4	34,6	49,7	28,9	0,0	0,0	0,0	13,9	5,0	1,0	0,0	100,0	245
Pour autre personne	55,7	44,3	27,7	19,7	3,0	14,3	1,0	18,4	3,7	7,1	0,0	100,0	184
À son compte	33,5	66,5	52,2	18,4	2,0	0,9	0,1	19,9	3,0	1,6	0,4	100,0	3 576
Occupation de l'enquêtée													
Agricole	33,2	66,8	49,3	20,7	1,5	0,5	0,0	19,0	3,7	3,5	0,5	100,0	1 634
Non agricole	38,8	61,2	52,9	17,2	2,4	1,9	0,1	20,1	2,7	0,5	0,3	100,0	2 367
Emploi à l'année/saisonnier													
Année	40,6	59,4	50,5	18,1	2,5	3,5	0,3	19,6	3,1	0,6	0,1	100,0	1 221
Saisonnier	33,6	66,4	48,5	21,1	1,8	0,6	0,0	19,4	3,7	3,3	0,4	100,0	1 716
Occasionnel	36,7	63,3	57,1	15,8	1,8	0,1	0,0	20,0	2,2	0,6	0,5	100,0	1 072
Ensemble ¹	36,5	63,5	51,3	18,8	2,0	1,3	0,1	19,6	3,1	1,8	0,4	100,0	4 011

¹ Y compris les "non déterminés"

la capitale et celles ayant, au moins, un niveau d'instruction secondaire font nettement plus souvent appel à des domestiques (respectivement, 10 % et 24 %) ou encore, mettent leurs enfants dans les écoles ou les garderies (2 % dans les deux cas).

2.3.3 Emploi des hommes

Parmi les hommes interrogés, 92 % avaient une activité au moment de l'enquête (tableau 2.20). La proportion d'hommes sans emploi est plus importante en milieu urbain (23 %) qu'en milieu rural (3 %), et parmi ceux qui ont un niveau d'instruction secondaire ou plus (37 %).

Tableau 2.20 Occupation des hommes

Répartition (en %) des hommes selon qu'ils ont ou non un emploi, selon le type d'occupation actuelle et par catégorie de terres sur lesquelles ils travaillent selon les caractéristiques socio-démographiques, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Occupation de l'enquêtée										Total ¹	Effectif
	Ne travaille pas	Agricole				Non-agricole						
		Propre terre	Terre familiale	Terre louée	Autre	Professionnel/ Technicien/ Administration	Ventes, Services	Travail manuel qualifié	Travail manuel non qualifié	Ménage et domestique		
Groupe d'âges												
15-19	21,7	2,8	57,8	0,9	4,5	0,2	5,9	2,8	2,9	0,3	100,0	759
20-24	13,0	11,1	48,0	0,6	1,8	1,5	13,6	7,0	2,2	1,2	100,0	501
25-29	2,4	23,5	36,5	2,8	4,5	3,7	19,9	5,3	0,4	0,8	100,0	452
30-34	1,6	35,7	25,8	2,2	1,7	7,1	17,0	8,3	0,3	0,2	100,0	379
35-39	0,8	42,4	21,1	2,4	3,3	7,1	17,4	4,8	0,0	0,7	100,0	414
40-44	0,6	55,2	10,9	3,9	3,3	5,4	13,6	6,2	0,2	0,8	100,0	345
45-49	1,1	57,3	6,6	4,4	2,9	3,5	15,9	7,5	0,0	0,8	100,0	293
50-54	2,1	66,0	4,3	3,0	2,5	3,0	12,6	5,8	0,0	0,6	100,0	232
55-59	2,3	71,0	2,3	4,8	4,1	0,7	12,0	2,3	0,0	0,5	100,0	167
Milieu de résidence												
Niamey	26,4	2,7	3,6	0,5	1,2	10,4	33,2	14,8	3,8	3,5	100,0	396
Autres villes	20,8	7,2	10,1	1,2	2,8	10,4	31,1	10,7	3,8	2,0	100,0	442
Ensemble urbain	23,4	5,0	7,1	0,8	2,0	10,4	32,1	12,6	3,8	2,7	100,0	838
Rural	2,5	40,0	38,5	2,8	3,7	1,2	7,9	3,2	0,2	0,0	100,0	2 704
Région												
Niamey	26,4	2,7	3,6	0,5	1,2	10,4	33,2	14,8	3,8	3,5	100,0	396
Dosso	8,5	38,3	34,2	1,9	4,6	4,1	4,8	3,1	0,4	0,0	100,0	463
Maradi	5,1	35,2	30,6	0,8	3,8	2,0	15,8	5,7	0,7	0,2	100,0	754
Tahoua/Agadez	3,4	39,1	30,7	1,0	3,8	2,4	12,9	4,6	1,3	0,8	100,0	587
Tillabéri	2,1	36,0	38,8	8,6	1,9	1,7	6,9	2,7	0,8	0,3	100,0	521
Zinder/Diffa	6,2	31,0	38,3	1,7	3,6	2,5	11,8	4,3	0,3	0,2	100,0	822
Niveau d'instruction												
Aucun	1,8	40,7	32,9	3,0	4,0	0,5	11,4	4,9	0,3	0,5	100,0	2 517
Primaire	8,7	14,0	40,0	0,9	2,2	2,6	19,1	8,1	3,5	1,0	100,0	566
Secondaire ou plus	36,9	4,6	9,9	0,4	0,8	20,0	18,9	5,3	2,1	1,1	100,0	459
Ensemble	7,5	31,8	31,1	2,3	3,3	3,4	13,6	5,4	1,0	0,7	100,0	3 542

¹ Y compris les "non-déterminés"

Alors que les femmes travaillent à part à peu près égale dans le commerce ou les services et l'agriculture, la majorité des hommes (69 %) travaillent dans l'agriculture. Seulement 14 % des hommes ont un emploi dans le commerce, cette proportion concernant cependant un homme sur trois en milieu urbain (32 %). Ainsi que chez les femmes, les hommes ayant fait des études secondaires ou supérieures occupent principalement des postes dans les secteurs techniques et administratifs (20 %), mais aussi dans les ventes et services (19 %).

2.4 EXODE

Les résultats de l'enquête Migration et Urbanisation de 1992-93² ont montré que le Niger est un pays de fortes migrations et, en particulier, de migrations masculines : ces migrations s'effectuent du milieu rural vers la capitale, mais aussi du Niger vers les pays frontaliers ou de la sous-région. Par ailleurs, cette enquête a aussi confirmé que certains départements du Niger étaient traditionnellement des départements d'émigration. Il s'agit des départements de Tahoua, de Tillabéri et de Dosso.

Les mauvaises récoltes de la saison 1997 ont été la cause de nombreuses migrations pour tenter de trouver un travail. Au cours de l'EDSN-II, on a interrogé chaque femme en union sur les migrations de son conjoint (que celui-ci soit présent ou absent et qu'il soit enquêté ou non), en lui demandant si son conjoint avait quitté le domicile au cours des 12 derniers mois pour une raison professionnelle et, si oui, quelle était la durée de son séjour et sa destination. Ces questions ont également été posées à tous les hommes enquêtés.

Selon le tableau 2.21.1, 34 % des femmes en union ont déclaré que leur conjoint était parti en exode au cours des 12 mois précédant l'enquête : 7 % étaient toujours absents au moment de l'enquête, pour la majorité (21 %) le séjour avait duré moins de 6 mois et 6 % s'étaient absentés plus de 6 mois. Les femmes mariées à un homme jeune sont, proportionnellement, les plus nombreuses à avoir un conjoint parti en exode (51 % lorsque le conjoint a 20-24 ans et 48 % lorsqu'il a 25-29 ans). Les proportions diminuent nettement avec l'âge du conjoint pour ne plus concerner que 14 % des femmes dont le mari a 60 ans ou plus. Les départements de résidence des femmes dont le conjoint a émigré sont, principalement, Tahoua/Agadez (41 %), Tillabéri (42 %) et surtout Dosso, où près de la moitié des femmes en union (48%) ont un mari qui a migré.

Comme on l'a précisé auparavant, les mauvaises récoltes de 1997 ont eu pour résultat une forte migration des hommes travaillant dans l'agriculture. Ainsi plus d'un tiers des femmes en union dont le conjoint travaille dans l'agriculture (36 %) ont déclaré que leur conjoint avait migré. De même, près de deux femmes sur cinq dont le conjoint travaille dans le commerce (38 %) ont déclaré que leur conjoint s'était déplacé au cours des douze derniers mois (le plus souvent, pour aller chercher des marchandises dans les pays limitrophes). En ce qui concerne les conjoints qui travaillent dans ce dernier secteur, les durées de séjours sont, dans un tiers des cas (13 % par rapport à 36 %) inférieures à 3 mois alors que, pour les agriculteurs, elles sont, en majorité, supérieures à 3 mois (20 %).

En ce qui concerne les hommes, il faut préciser que, bien évidemment, ceux qui étaient absents pour cause de migration au moment de l'enquête n'ont pas été enquêtés. Par ailleurs, l'enquête s'est déroulée de mars à juillet, c'est-à-dire pendant les mois de soudure qui sont aussi ceux traditionnellement réservés à l'exode. Les niveaux de migration observés sont donc des niveaux minimum puisqu'ils excluent les hommes en cours de migration. Le tableau 2.21.2 montre que 27 % des hommes enquêtés ont déclaré avoir migré pour des raisons professionnelles au cours des 12 mois précédant l'enquête : un homme sur huit (12 %) a déclaré être resté en déplacement moins de 3 mois, 10 % entre 3 et 6 mois et 6 % 6 mois ou plus. Les résultats selon l'âge confirment que ce sont les hommes les plus jeunes qui migrent le plus fréquemment : en effet, plus

² Réseaux Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest. 1997.

d'un tiers des hommes de 20-34 ans (36 %) ont migré dans les 12 mois précédant l'enquête, contre 24 % des 35-39 ans et 7 % des 55-59 ans. On remarquera que les hommes résidant à Niamey ne migrent pas beaucoup (8 %), à l'inverse de ceux de Tahoua/Agadez (34 %) et de Dosso (33 %). Une fois de plus, ce sont les hommes qui ont une activité professionnelle liée à l'agriculture qui ont le plus souvent migré (32 %), contre 22 % de ceux travaillant dans le commerce, 15 % de ceux occupés dans les services et 7 % des employés de bureau.

Tableau 2.21.1 Exode des conjoints au cours des 12 derniers mois

Proportion de femmes en union dont le conjoint est parti en exode au cours des 12 derniers mois pour travailler et répartition des femmes en union dont le conjoint est parti en exode selon la durée de l'exode, par âge, lieu de résidence et catégorie socio-professionnelle du conjoint, EDS-II Niger 1998

Caractéristiques du conjoint	% de femmes dont le conjoint est parti en exode au cours des 12 derniers mois	Durée de l'exode					Effectif de femmes en union
		Moins de 3 mois	De 3 à moins de 6 mois	6 mois ou plus	Toujours absent	NSP/ND	
Âge							
15-19	21,5	8,6	8,2	2,4	0,0	2,4	37
20-24	50,8	14,4	15,9	10,4	8,2	1,8	326
25-29	47,9	13,6	17,4	9,6	6,8	0,4	720
30-34	41,9	11,7	13,5	8,4	8,1	0,2	1 002
35-39	36,7	10,6	12,6	4,9	8,3	0,4	926
40-44	31,5	8,3	12,5	5,7	4,8	0,2	989
45-49	27,6	8,1	8,9	5,7	4,4	0,5	677
50-54	22,2	9,6	5,9	2,8	3,9	0,0	727
55-59	17,2	7,3	2,7	2,9	4,0	0,3	367
60 ou plus	13,8	6,5	3,5	1,5	2,1	0,2	436
NSP/ND	57,1	4,8	9,5	8,4	32,7	1,7	175
Région							
Niamey	14,2	4,4	3,2	2,7	3,9	0,0	349
Dosso	47,7	9,3	20,4	8,1	8,9	1,0	818
Maradi	24,2	13,4	7,1	2,0	1,3	0,4	1 451
Tahoua/Agadez	41,1	8,4	11,8	8,8	11,9	0,3	1 226
Tillabéri	42,4	7,6	10,2	9,6	14,1	0,8	1 029
Zinder/Diffa	28,5	10,9	11,3	4,6	1,6	0,0	1 509
Occupation							
Ne travaille pas	16,6	9,9	2,4	0,0	4,3	0,0	52
Employé de bureau	12,5	8,5	2,1	0,4	1,6	0,0	209
Commerce	38,0	12,1	6,5	5,9	12,6	0,8	792
Agriculteur (à son compte)	35,9	9,7	12,8	6,7	6,3	0,4	4 290
Agriculteur (employé)	41,6	6,3	18,5	8,1	7,3	1,4	78
Services	27,3	10,4	9,5	3,5	3,8	0,2	527
Travailleur manuel qualifié	23,7	8,8	7,1	3,9	3,8	0,2	353
Ensemble ¹	33,9	9,9	11,0	6,0	6,6	0,4	6 382

¹ Y compris les femmes dont le conjoint occupe un emploi technique (14), un emploi manuel non qualifié (11), est domestique (21) et les emplois non déterminés (9).

Tableau 2.21.2. Exode des hommes au cours des 12 derniers mois

Proportion d'hommes qui sont partis en exode au cours des 12 derniers mois pour travailler et répartition des hommes qui sont partis en exode selon la durée de l'exode, par âge, lieu de résidence et catégorie socio-professionnelle de l'homme, EDS-II Niger 1998

Caractéristique	Pourcentage d'hommes partis en exode au cours des 12 derniers mois	Durée de l'exode			NSP/ND	Effectif d'hommes
		Moins de 3 mois	De 3 à moins de 6 mois	6 mois ou plus		
Âge						
15-19	22,2	8,8	10,4	3,0	0,0	759
20-24	35,6	14,9	11,2	9,6	0,0	501
25-29	37,8	15,8	12,7	8,8	0,5	452
30-34	34,8	16,4	10,1	8,3	0,0	379
35-39	23,7	9,8	10,5	3,4	0,0	414
40-44	22,1	10,6	7,1	4,4	0,0	345
45-49	23,5	12,3	7,4	3,9	0,0	293
50-54	17,2	6,9	6,9	3,4	0,0	232
55-59	6,6	2,3	2,0	2,3	0,0	167
Région						
Niamey	8,3	3,5	4,0	0,8	0,0	396
Dosso	32,5	11,6	13,1	7,7	0,0	463
Maradi	27,1	16,6	7,5	2,8	0,1	754
Tahoua/Agadez	33,7	12,4	11,6	9,7	0,0	587
Tillabéri	28,1	8,9	10,4	8,8	0,0	521
Zinder/Diffa	25,8	11,7	10,2	3,8	0,2	822
Occupation						
Ne travaille pas	4,5	2,9	1,0	0,6	0,0	264
Employé de bureau	7,0	3,4	3,0	0,6	0,0	114
Commerce	21,8	9,1	6,3	6,4	0,0	305
Agriculteur (à son compte)	31,8	13,4	11,5	6,7	0,1	2 345
Agriculteur (employé)	44,8	13,9	23,0	7,9	0,0	79
Services	14,9	9,7	2,9	2,3	0,0	177
Travailleur manuel qualifié	20,4	11,7	6,5	2,1	0,0	193
Travailleur manuel non qualifié	20,6	2,4	16,0	2,3	0,0	37
Ensemble¹	26,6	11,5	9,6	5,5	0,1	3 542

¹ Y compris les hommes qui occupent un emploi technique (5) et les domestiques (24).

Selon les femmes, la destination la plus fréquente pour la migration de leur conjoint est le continent africain (58 %) (tableau 2.22) : principalement Abidjan (17 %), Lagos et Accra (12 %) et les autres capitales africaines (Cotonou, Ouagadougou, Lomé, etc., 18 %). Par ailleurs, dans 38 % des cas, les conjoints se sont déplacés au Niger, que ce soit à Niamey (12 %), dans les Autres Villes (13 %) ou dans des zones rurales (13 %). Quant aux hommes, ils déclarent également avoir principalement migré en Afrique, hors du Niger (55 %) mais, alors que d'après les femmes, Abidjan est la principale destination étrangère de leur époux, on constate que seulement 8 % des hommes déclarent s'y être rendus au cours des 12 derniers mois. Par contre, les villes secondaires et le milieu rural des pays d'Afrique ont attiré un tiers des migrants nigériens (33 %). Par ailleurs, 43 % des hommes ont déclaré avoir migré au Niger, soit en zone rurale (16 %), soit dans les Autres Villes (15 %) ou à Niamey (12 %).

Tableau 2.22 Destination de l'exode au cours des 12 derniers mois

Répartition (en %) des femmes en union dont le conjoint est parti en exode au cours des 12 dernières mois et répartition (en %) des hommes qui sont partis en exode au cours des 12 dernières mois selon la destination de l'exode, EDS-II Niger 1998

Destination de l'exode	Femmes en union dont le conjoint est parti en exode au cours des 12 derniers mois		Hommes qui sont partis en exode au cours des 12 derniers mois	
	Total	Effectif	Total	Effectif
Niger				
Niamey	12,2	267	12,1	115
Autre ville du Niger	12,7	276	14,5	138
Zone rurale du Niger	13,0	283	16,1	154
Afrique				
Abidjan	16,9	369	7,6	72
Accra/Lagos	11,9	260	7,2	69
Autre capitale africaine	17,5	381	7,7	74
Autre ville/rural en Afrique	11,5	251	32,6	312
Autre				
Europe/USA	0,1	3	0,0	0
Autre	1,8	39	1,0	9
NSP/ND	2,4	52	1,2	11
Ensemble	100,0	2 181	100,0	955

